

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

72e ANNEE.—No. 1

SAINT-HYACINTHE, P.Q.

VENREDI, 29 FEVRIER 1924

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

IL ENTRE DANS SA 72^{ème} ANNEE D'EXISTENCE.—LE PROGRAMME PROPOSE ET SE QUI A ETE FAIT.—JOURNAL CATHOLIQUE, LIBRE, REGIONAL. — PLUS DECIDE A VIVRE QUE JAMAIS.

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, avec ce numéro du 29 février, commence sa 72^{ème} année d'existence. Il est entré dans la vie journalistique à la fin de février 1853, ayant pour directeur et premier propriétaire un Français, M. P.-J. Guitté. Depuis, il a fait du chemin. Il fut mêlé activement à toutes les luttes d'idée qui marquèrent, pendant près de trois-quarts de siècle, la vie publique de cette région de Saint-Hyacinthe. Il y a un peu plus d'un an, le 6 janvier 1923, le *Courrier* s'affirmait catholique d'abord en face de tous les problèmes de notre vie canadienne, libre de toutes attaches politiques, régional en ce qui concerne son orientation. Il croit avoir été fidèle à ces trois points de son article-programme.

Catholique, il n'a pas cessé de l'être, simplement, sans vaine ostentation, dans toutes les circonstances qui se sont présentées. Il ne s'est point préoccupé de la critique et du qu'en dira-t-on, a essayé toujours de mettre son influence au service de la sainte Eglise, pour la plus grande gloire de Dieu. Notre journal, lisait-on dans l'article-programme, sera catholique en ce sens qu'il suivra en tout la doctrine, les principes et les directions de l'Eglise. Nous ne voulons en rien nous éloigner de ce que pensent et veulent le Pape et les Evêques. S'il nous arrive de nous tromper soit dans la doctrine, soit dans la question de morale, soit dans l'ordre de la discipline, nous acceptons d'avance le jugement de l'autorité religieuse, la seule compétente en pareille matière. Le *Courrier* est resté dans les mêmes dispositions, il n'a pas failli à ses promesses. Il n'a peut-être pas été toujours absolument parfait,—la perfection est chose rare,—mais il a essayé d'être digne de la confiance qu'on avait mise en lui.

Indépendant des partis politiques, il l'a été avec fierté, avec raison, avec conviction. Selon les besoins du moment, il a jugé à leur mérite les hommes et les événements. Il ne s'est pas laissé arrêter par les questions d'intérêt, ou intimidé par le poids des individus en cause. En tant qu'il fut possible, il s'est efforcé de rendre justice à tous, de reconnaître les valeurs, où qu'elles fussent. Il n'a fait le jeu d'aucun groupe, d'aucune coterie, d'aucun parti politique. Il a surtout envisagé la vie politique au triple point de vue de l'intérêt général, de la nationalité canadienne française et de la doctrine catholique.

Pour ce qui est du côté information, il fallait donner au journal un intérêt spécial, en rapport avec la vie locale et régionale. La presse hebdomadaire, pour intéresser son public, se doit d'envisager son rôle autrement que le quotidien. Avec elle, il ne s'agit plus de grande information. Elle ne doit pas faire cette erreur de refléter les grands journaux. Par sa rédaction et son service de nouvelles, par l'attention portée à la chronique des localités environnantes, par l'étude des problèmes intéressant le plus directement le public auquel elle s'adresse, il lui faut offrir à celui-ci ce qu'il ne trouve pas ailleurs. Comme on l'a vu par nos différentes initiatives, le *Courrier* s'est employé à réaliser autant que possible ce qu'il croit être les vraies conditions du journal hebdomadaire. Nous admettons que des améliorations sont possibles, dans les diverses rubriques, dans l'apparence matérielle, dans la rédaction. Nous serons toujours prêts, de concert avec nos amis, à étudier les possibilités de développement et de perfectionnement.

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est le doyen des journaux français, publiés au pays. Parmi les défenseurs de la langue et des droits canadiens français, il fut et se propose d'être toujours au premier rang. Les amis de l'idée française au Canada peuvent compter sur ses humbles moyens.

Malgré ses 71 ans sonnés, le *Courrier* n'est pas un vieillard. Au contraire, il se sent plus jeune, plus vigoureux, plus décidé de vivre que jamais. Il se range parmi les hebdomadaires indépendants qui, dans la province, chacun dans sa sphère, complètent le travail et prolongent l'influence des quotidiens catholiques militants. Il espère vivre encore longtemps, et consacrer ses forces à cette oeuvre si importante de la presse saine, dont il a l'honneur de se réclamer.

Harry Bernard

IL SE RECOLLE

Il est évident que le député de Saint-Hyacinthe essaye de se recoller au gouvernement. On se demande vraiment quelle affaire il avait à s'opposer à ce que la Commission des Liqueurs donnât ou ne donnât pas certains renseignements à la Chambre, sur son fonctionnement et son administration. Comme s'il était intéressé, et que la Commission des Liqueurs fût l'une de ses petites affaires. On conçoit que M. Bouchard eût pu bondir sur son siège, trépigner et transpirer pour s'opposer à ce qu'on révélât la régie interne de l'Imprimerie Yamaska, du *Choiron*, du théâtre Corona. On conçoit également qu'il n'eût pas aimé voir étaler en public les résultats des assemblées à huit-clos de notre conseil municipal, ou encore ce qui regarde l'administration des terrains du Bourg-Joli. Mais la Commission des Liqueurs, qu'est-ce qu'il va faire là-dedans? Il n'est pas actionnaire, du moins on ne le croit pas. Il ne vend pas non plus à la Commission. Non, mais il se recolle, il se recolle! Il y a en lui le zèle des cathécumènes, cathécumènes politiques par dessus le marché.

L'Illettré

La tuberculose

Dans la campagne entreprise par le gouvernement provincial et par plusieurs municipalités en vue de préserver la santé générale et de diminuer le chiffre de la mortalité, l'Ecole Sociale Populaire a voulu fournir aux propagandistes des moyens de faire l'éducation du public. Les deux dernières publications tendent à ce but.

La première, *La mortalité infantile*, par le Dr Gauvreau, a déjà été distribuée à plusieurs milliers

d'exemplaires. Des conseils municipaux, des "gouttes de lait", des curés de paroisses ont voulu répandre cette utile brochure, dont les médecins font les plus grands éloges et qui contient les plus précieux conseils à l'adresse des jeunes mères.

La seconde, *La Tuberculose*, est l'oeuvre du R.P. Fontanel, S.J., professeur de biologie au scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal. Il expose d'abord la nature de la terrible maladie, puis indique les moyens de la prévenir et de la combattre. Il y a là des conseils pratiques dont nos familles pourraient tirer grand profit.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. X, 1904, p. 30, dit ce qui suit du *Courrier de Saint-Hyacinthe* :

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* fut fondé par un Français du nom de P.-J. Guitté en 1853. En 1880, lors de la visite du prince de Galles à Saint-Hyacinthe, un des écrivains du jour ayant fait sur son compte, des remarques désagréables et on pourrait même dire déplacées, les hommes politiques crurent devoir faire une assemblée publique pour désavouer ces remarques et regretter l'incident. Cette conduite déplut au propriétaire qui songea à vendre son établissement.

Louis Delorme en prit la propriété qu'il garda jusqu'en mars 1861.

A cette date, M. Delorme vendit le *Courrier de Saint-Hyacinthe* à Moïse Demers qui prêtait son nom à une compagnie formée de quelques citoyens de Saint-Hyacinthe. C'est alors que Camille Lussier vint de Montréal à Saint-Hyacinthe pour prendre la direction du journal qu'il garda pendant un grand nombre d'années.

Le 6 décembre 1862, Isidore Lussier, Camille Lussier et Norbert Lussier, trois frères, s'en déclarèrent les propriétaires-éditeurs, avec Honoré Mercier comme rédacteur.

Le 29 avril 1864, Norbert Lussier laissait ses frères Isidore et Camille seuls propriétaires avec encore Honoré Mercier comme rédacteur.

Le 12 septembre 1865, Camille Lussier se déclarait seul propriétaire du *Courrier de Saint-Hyacinthe* avec L.-G. Gladu comme rédacteur.

Le 21 mai 1866, Camille Lussier se déclarait encore seul propriétaire et la rédaction se faisait par un comité de collaboration, dont M. Paul de Cazes était le secrétaire. M. de Cazes, qui était le beau-frère de feu l'hon. M. Mercier, est aujourd'hui le secrétaire du département de l'Instruction publique.

Le 28 septembre 1866, Camille Lussier déclarait que le comité de collaboration n'existait plus et le 3 février 1871 il était de plus déclaré que le *Courrier* serait publié à deux éditions, une trois fois la semaine et l'autre une fois.

Le 31 mai 1875, Camille Lussier déclarait qu'il avait cessé d'être le propriétaire imprimeur et éditeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, et le 1er juin de la même année M. P. Boucher de LaBruère, Louis Tellier et Samuel Adam s'en déclaraient les propriétaires. Deux de ces messieurs vivent encore: M. Adam est mort shérif de Saint-Hyacinthe il y a quelques années.

Le 2 février 1876, une compagnie se forma sous le nom de "La Compagnie d'imprimerie de Saint-Hyacinthe," et obtenait des lettres patentes le 21 septembre avec P.E. Roy, de Saint-Pie, Rémi Raymond, Boucher de LaBruère, Camille Lussier, L.S. Adam, Louis Tellier et Hubert Lippé comme directeurs.

Le 16 novembre 1877, la Compagnie ayant fait faillite, l'établissement du *Courrier de Saint-Hyacinthe* fut vendu et acheté par M. Boucher de LaBruère.

Le 19 avril 1895, Louis Lussier, Louis-Aimé Gendron et Montarville de LaBruère se déclarent propriétaires du *Courrier* pour chacun un tiers.

Le 21 février 1901, M. Montarville de LaBruère se déclare seul propriétaire-éditeur.

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est aujourd'hui publié par M. J. de L. Taché.

J. P.

On sait que le *Courrier*, depuis 1904, a encore changé de main une fois. Il appartient actuellement à la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité, et se réclame du groupe des hebdomadaires catholiques et libres de la province.

On pense à l'action de Dieu dans les grandes choses, on l'exclut dans les petites; on oublie que le Maître de l'éternité est aussi le Maître de l'heure.—Mme Swetchine.

En marge des événements

Le Bazar

Le bazar des Soeurs est commencé d'hier. Il ne fait pas de doute qu'il aura un succès égal, sinon supérieur, à celui des autres années. C'est à tous et à chacun de nous de contribuer à ce succès. L'union fait la force; l'union des charités, des petites aumônes et des riches offrandes, donne du pain aux pauvres, aux orphelins, aux vieillards. Qu'on s'empresse donc, d'ici à jeudi prochain, vers la salle du bazar. Qu'on n'aille pas seulement au bazar, mais qu'on donne largement aux dévouées quêteuses du bazar. Un verre d'eau nous sera rendu; chaque sou versé pour l'Hôtel-Dieu nous sera multiplié dans le ciel.

En toute justice...

En toute justice, il faut dire que nous recevons maintenant, en français, la lettre commerciale mensuelle de la Banque Canadienne du Commerce. Nos remarques d'il y a quelques semaines ont évidemment porté. Nous remercions donc de l'envoi qui nous est fait. Ce petit incident est une nouvelle illustration du *Demandez et vous recevrez*. Avis à ceux que le sujet peut intéresser. La Banque du Commerce, cependant, ne devra pas s'arrêter à mi-chemin. En même temps que nos remarques sur la lettre commerciale, nous indiquions le peu d'à-propos de certaines affiches de la banque, exposées dans les portes même de la succursale locale, bien faites, expressives, etc., mais d'une rédaction exclusivement anglaise. Ces affiches n'ont pas disparu; elles ne sont pas plus françaises qu'avant. Nous voulons croire que la Banque du Commerce n'en a pas fait imprimer d'autres cette année, et qu'elle saura mieux tenir compte, à l'avenir, des sentiments de sa clientèle canadienne française. Vaut mieux tard que jamais. Et la conversion d'un pêcheur pèse plus, dans la balance, que les vertus de dix justes.

Une publication opportune

Les fervents de la petite histoire accueilleront avec plaisir l'*Album-Souvenir* que vient de publier M. l'abbé J.B. Olivier Archambault, professeur de philosophie au séminaire de Saint-Hyacinthe. Justement frappé par l'abondance des vocations sacerdotales et religieuses, dans la région de Saint-Antoine-sur-Richelieu, l'auteur s'est mis à ce labeur de réunir, en un petit volume bien fait, les noms et biographies des enfants de Saint-Antoine qui se sont consacrés au service de Dieu. Les familles originaires de Saint-Antoine ou des environs, Saint-Denis, Saint-Ours, Saint-Roch, voudront avoir ce volume. Dans sa courte introduction, l'auteur explique comment il a été amené à faire son travail, et exprime cet espoir que l'exemple des aînés entraîne encore, dans sa paroisse natale, de nombreuses vocations. Outre son travail d'apostolat, il aura fourni une contribution intéressante à la petite histoire de ce diocèse. Il ne faut pas perdre de vue que c'est la petite histoire qui aide à écrire la grande. On peut se procurer l'*Album-Souvenir* de Saint-Antoine en s'adressant à l'auteur, au séminaire de Saint-Hyacinthe, ou à Saint-Antoine, chez M. le curé.

Autre témoignage

Donnons à manger à notre monde avant de faire venir des émigrés d'outre-mer. C'est le cri général partout, qui se répand de plus en plus. C'est ce qu'a dit à Montréal, dans une conférence toute récente, le grassouillet Tom Moore, l'ineffable Tom Moore, président du *Congrès des Métiers et du Travail*. La déclaration, de sa part, vaut qu'on l'enregistre. Il est supposé s'y connaître en choses ouvrières, il conclut que la situation canadienne est suffisamment mauvaise sans y ajouter par l'acceptation au pays des désœuvrés de l'Angleterre. A rapprocher cette opinion de celle des ouvriers de Toronto, adressant au gouvernement MacDonald, d'Angleterre, une

supplique pour le prier de ne pas permettre une trop grande immigration au Canada, tant que les conditions n'y seront pas améliorées. Tom Moore ajoute qu'on aurait pu employer avec plus de profit chez nous, pour aider nos Canadiens à traverser la crise actuelle et les empêcher de passer aux Etats-Unis, les millions dépensés dans les pays étrangers, en publicité et propagande, pour attirer au pays des immigrants. Sur ce point, Tom Moore a cent fois raison.

L'Etat fromager!

M. Taschereau ne veut pas faire le commerce du fromage. Il ne veut pas être l'Etat-fromager. Une délégation de cultivateurs et producteurs de fromage, venus de neuf comtés de la province, s'est présentée à Québec la semaine dernière, y a exposé au ministère la situation désespérée où se trouvaient les cultivateurs de ces comtés. Certains délégués ont simplement proposé au gouvernement d'acheter le fromage québécois, pour le revendre aux meilleures conditions possibles. M. Taschereau ne l'entend pas de cette oreille. Il ne voit pas ce que le gouvernement pourrait faire avec quelque 50,000,000 de livres de fromage chaque année. Conséquemment, il a poliment renvoyé chez elle la délégation, sans dire ce qu'il ferait pour les intérêts qu'elle représentait. A vrai dire, on ne saurait blâmer le premier ministre de son attitude. Il faut tout de même une certaine discrétion dans les services que l'on demande à l'Etat. Il n'en est pas moins vrai que le gouvernement, qui se refuse à contrôler le commerce du fromage, s'est fait avec plaisir commerçant de vins et liqueurs. Il se fait, dans la tête d'un premier ministre, des raisonnements qui ne sont pas à la portée de tous.

H.B.

DANS LE PASSE

Les miliciens de 1828 avaient pour capitaines à Saint-Hyacinthe Antoine Birs et Emmanuel Couillard Després. Dans l'acte de baptême de Narcisse Alfred Poulin en date du 10 août 1828 j'aperçois pour la première fois le nom de sieur Pierre Narcisse Boivin marchand et j'en prends note pour me rappeler à quelle époque approximative les Boivin sont arrivés en ces lieux.

Voici un autre acte de baptême qui attire mes regards, pique ma curiosité et fait naître des souvenirs c'est celui de Pierre Samuel né le 31 août de Simon Gendron, cultivateur de cette paroisse et de Marie Louise Yon. Son parrain fut un M. Fournier, son oncle. C'est indubitablement M. P.S. Gendron, qui sera d'abord instituteur et deviendra notaire, à St-Simon puis à Ste-Rosalie, qui sera élu en 1867 pour représenter le comté de Bagot à Québec et à Ottawa jusqu'à 1872, après quoi il continuera de représenter le même comté à la législature provinciale jusqu'à 1876 date de sa nomination comme protonotaire conjoint à Montréal. Il viendra finir ses jours ici. C'est le vénérable père de M. l'abbé Gendron du séminaire et de feu Aimé Gendron, avocat de cette ville.

L'acte de baptême d'Alfred Amable Rodolphe nous montre qu'à la date du 29 septembre, il y a tout près d'un siècle, le docteur Pierre Henry Stubinger habitait notre localité et y exerçait l'art de la médecine.

Le 23 février 1829 était célébré le mariage du notaire Ambroise Brunelle, fils du notaire Louis Brunelle, et de Marie Madeleine Goulet, de cette paroisse, avec mademoiselle Léonide, fille de sieur Antoine Valin.

Aux personnes curieuses de connaître les hommes et les choses du passé nous révélerons que le bédouin du temps était le sieur Joseph Fournier.

Le 24 juillet, M. l'abbé J. V. Papineau curé de Lachenaie administra le baptême à un filleul qu'il eut chez son beau-frère, seigneur de Saint-Hyacinthe. Cet enfant ayant parrain un prêtre nommé Toussaint Victor et pour marraine, dame De-

nis Benjamin Viger, regut pour noms de chrétien Denis Victor.

A la date du 10 mai 1830 nous recueillons une note concernant un baptême d'adulte Nathanaël Robert Strids né en Angleterre et nous ajoutons que le lendemain ce dernier se mariait avec Marguerite Roireau dite Laliberté.

L'année 1831 n'offre rien qui soit digne de remarque, mais il n'en est pas ainsi de 1832. C'est l'année terrible, l'année du grand choléra. Redisons que l'épidémie exerça ses plus cruels ravages en août et septembre. Est-ce pour le soustraire aux craintes, aux horreurs de cette redoutable maladie que le bon Dieu rappela à lui le vénérable curé de Saint-Hyacinthe? Celui-ci était en visite chez son bon ami François Joseph Deguise, curé de Varennes quand la mort vint à sa rencontre et le frappa sournoisement le 3 d'août au matin. Sans aucun délai on fit les préparatifs du départ et l'on se mit en marche vers Saint-Hyacinthe y rapportant la dépouille du pasteur vénéré, du curé par excellence de cette paroisse. Il n'y avait point en ce temps-là de télégraphe pour répandre la nouvelle dans tous les coins du pays. Les journaux quotidiens étaient encore inconnus au Canada. Il n'y avait point de chemins de fer. On procéda aux funérailles dès le jour suivant le décès. C'était au commencement de l'épidémie qui jetait la terreur partout et malgré tout on accourut en foule. Le service fut chanté par son voisin messire Quintal, curé de Saint-Damase, comme en fait foi l'acte rédigé par ce monsieur. Le 4 du mois d'août 1832 par moi, prêtre curé de Saint-Damase a été inhumé dans le choeur de l'église de la paroisse de Saint-Hyacinthe le corps d'Antoine Girouard, prêtre curé, archiprêtre de la dite paroisse décédé la veille au matin à Varennes âgé de 69 ans et 6 mois.

P. Lafrance, curé à St-Jean Baptiste, F.X. Demers, curé de Boucherville, Alexis Frédéric Gruteau, chapelain de l'église St-Jacques à Montréal, Magloire Blanchet, curé de St-Charles, Amable Brais, curé de St-Pie, H.L. Girouard, curé de St-Hugues, Joseph Durocher, prêtre, Jean Charles Prince, prêtre, Gab. Léandre Arsenaud, prêtre-vic., Joseph Larocque, acolyte, M. Turcotte, prêtre-vic., Jos. Sabin Raymond, acolyte, Vincent Plinguet, acolyte, Charles Chiquiquy, diacre, Jean Dessaulles A. Birs, Paschal Trudelle, Pierre Birs Desmurieux, Godefroy Marchessault acolyte, Quintal, prêtre.

A l'arrivée de messire Girouard à Saint-Hyacinthe ce coin de pays était en travail de formation. Avec le cours du temps du premier noyau se détachèrent des parcelles qui composèrent les paroisses de La Présentation, de St-Césaire, de Saint-Damase, de St-Pie et de St-Hugues, tel à l'épave du monde de la nébuleuse primitive se détachèrent des parcelles qui formèrent les différents corps célestes. Et à la mort de messire Girouard les paroisses de Ste-Rosalie, de St-Simon et de St-Dominique étaient à se fonder, tout comme des oeufs couvés sortirent demain des poussins ayant bonne envie de vivre. A Saint-Hyacinthe, Messire Girouard avait consacré 27 années d'une vie de labeurs. Non content d'y dépenser ses forces et sa vie, il s'était imposé des privations, il avait accumulé des économies pour fonder dès 1811 un collège destiné à faire un bien incalculable à l'Eglise, à son pays, mais plus spécialement au futur diocèse de Saint-Hyacinthe et encore davantage à la paroisse, au village, à la cité de Saint-Hyacinthe. Au collège de Saint-Hyacinthe accourront des élèves des Etats-Unis et de cinq ou six provinces du Canada. Il nous faudrait faire de longues méditations, des calculs presque interminables pour nous faire une idée approximative des services rendus par cette maison au point de vue spirituel, au point de vue intellectuel et même au point de vue simplement pécuniaire.

Ce que messire Girouard avait fait pour l'instruction des garçons en 1811 il le fit pour les filles en 1816 en ouvrant un convent qu'il confia aux révérendes soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de

(suite à la dernière page)

AGRICULTURE

Nouvelles variétés de grain

Travail important confié au céréaliste du Dominion

Peu de gens peut-être savent que le pain qu'ils mangent est généralement fait d'une farine ayant un "pedigré" ou une "généalogie", tout comme les animaux de race pure ou les arbres. Il en est ainsi cependant, et s'ils veulent consulter le bulletin No. 11 du Ministère fédéral de l'Agriculture ils y trouveront plusieurs variétés de blé dont la généalogie compte quatre à cinq croisements, notamment le blé Duchesse issu du Ladoga et du Fife Blanc jusqu'au Prélude et au Crown. Le Prospecteur descend du Fife Rouge et de Spitti Valley, et le Reward, comme le Duchesse descend du Ladoga et du Fife Blanc, mais par des voies différentes aux parents immédiats Prélude et Marquis. Dans cette publication que l'on peut se procurer en écrivant simplement au bureau des publications, Ottawa, le Dr. C. E. Saunders, céréaliste du Dominion donne l'historique sommaire des croisements effectués sur différentes céréales et des méthodes suivies. Il explique que l'on a constaté au Canada et ailleurs que si l'on peut beaucoup améliorer les céréales en faisant des sélections parmi les vieilles espèces régulières on est cependant obligé d'avoir recours à la culture améliorante, ou, autrement dit à "l'élevage des plantes" c'est-à-dire à la production de nouvelles combinaisons de caractères chaque fois que l'on a besoin de variétés possédant des caractères spéciaux, qui les rendent propres à la culture dans les différents climats des nouveaux districts. En d'autres termes, il est nécessaire de croiser des variétés pour trouver des céréales qui peuvent être cultivées avec succès dans les différentes conditions de sol et de climat. On se sert dans ce but de toutes les fermes expérimentales canadiennes avec leurs stations et leurs sous stations, dans toutes les parties du pays, les unes dans le nord lointain, les autres dans l'Est et dans l'Ouest ou dans le Sud. Il est évident qu'une variété qui prospère dans une section du pays peut ne pas réussir ailleurs bar les conditions différent d'un point à l'autre du territoire. C'est justement pour découvrir les meilleures et les plus prolifiques de ces variétés et celles qui conviennent le mieux pour les différents districts que les expériences dont parle le Dr Saunders ont été exécutées. Ce bulletin No. 11 donne des descriptions de 29 nouvelles variétés de blé de printemps qui ont été essayés ou qui sont actuellement à l'essai, huit variétés d'avoine, quatorze variétés d'orge, sept variétés de pois, une variété de seigle de printemps, une variété de seigle d'hiver, une d'amidonnière, six de fèves, cinq de lin, et une de tournesols. La variété de tournesols produite a été nommée Barly Ottawa 76, elle doit sa parenté au Mammoth de Russie et on espère qu'elle sera très utile pour l'ensilage dans nos localités du nord quoiqu'elle soit destinée premièrement à la production de la graine pour l'alimentation des poulets.

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, 29 décembre, 1923.

WRIGLEYS

Après chaque repas

C'est une friandise agréable qui procure aussi un bénéfice durable.

Bonne pour les dents, l'haleine et la digestion.

Donne un meilleur goût à votre prochain cigare.

Cachetée dans une enveloppe hygiénique



GUBES

Pour sauver du temps des ennuis de l'argent et sa santé

Il faut toujours avoir à sa portée, dans sa cuisine, des cubes de boeuf Oxo.

Employez-les chaque jour.



Taches sur les feuilles du fraisier

(Notes des Fermes Expérimentales)

La plus répandue peut-être des maladies du fraisier est celle que l'on appelle la "Tache des feuilles". On la rencontre dans ce district partout où l'on cultive le fraisier. La récolte en souffre très peu dans certaines localités; ailleurs des plantations entières ont été complètement détruites. De même que pour toutes les autres maladies fongueuses, la gravité de l'attaque dépend surtout de la température.

La tache des feuilles fait sa première apparition sous forme de taches rondes, rougeâtres ou violettes sur la feuille, puis ces taches grossissent rapidement, le centre devient grisâtre et le reste prend un ton brun-rougeâtre jusqu'à la marge, qui reste pourpre. C'est une tache de feuille très frappante. Parfois ces taches rondes tombent et la feuille a un aspect criblé. Sur les feuilles très attaquées ces taches empiètent l'une sur l'autre, à tel point que des plaques irrégulières recouvrent presque toute la surface de la feuille. Des lésions semblables se produisent également sur les autres parties susceptibles de la plante.

Une autre tache de la feuille, peut-être pas aussi commune dans certains districts, est celle que l'on appelle la "brûlure de la feuille". Au commencement du printemps, cette brûlure fait son apparition sous forme de petites plaques violettes, irrégulières, assez semblables aux premières phases de la tache des feuilles. Plus tard ces taches grandissent et se rassemblent à peu près comme dans la tache des feuilles, formant des plaques irrégulières qui recouvrent souvent toute la surface des petites feuilles. La partie centrale de la tache conserve cependant une couleur sombre, et cette caractéristique nous fournit un moyen rapide de distinguer ces deux maladies de la feuille. A mesure que cette maladie fait des progrès toutes les feuilles de la plante prennent un aspect sec, brûlé. Les lésions se voient non seulement les feuilles mais aussi sur le pétiole et le pédicelle des fruits, où souvent des lésions déprimées se forment, qui encerclent et parfois font mourir ces parties.

Le feuillage qui est attaqué par ces deux maladies est endommagé et la plante est très affectée dans sa vitalité. Dans des cas graves les feuilles sont tellement affectées que la plante meurt. Dans tous les cas la plante est affaiblie et la récolte de l'année suivante en souffre. Lorsque les pédicelles du fruit sont attaqués les fraises ne mûrissent jamais, elles deviennent graineuses et sans valeur.

Ces maladies se propagent rapidement pendant la saison de végétation par des spores, qui se développent sur les lésions des parties affectées, et qui sont portés par le vent des plantes malades aux plants sains, provoquent ainsi une nouvelle infection dans la parcelle. Ceci montre combien il est nécessaire d'appliquer des pulvérisations fréquentes sur les parcelles très attaquées.

TRAITEMENT

On traite ces deux maladies par les mêmes opérations. Lorsque les premiers symptômes de la tache des feuilles ou de la brûlure des feuilles (petites décolorations violettes) sont constatés dans une parcelle, on pulvérise immédiatement avec une bouillie bordelaise 4-4-40. Il est généralement nécessaire de continuer ces pulvérisations toutes les deux ou trois

semaines pendant la saison. Les saisons suivantes, on pulvérise avec la même bouillie avant que les fleurs s'ouvrent, et de nouveau après la cueillette des fraises. Pour obtenir de bons rendements de la parcelle de fraises il faut protéger les feuilles contre des deux maladies, et l'on aura une fraisière bonne et propre si l'on suit fidèlement les instructions données au calendrier de pulvérisation. Généralement, après la deuxième récolte, les plants sont enfouis à la charrue.

En établissant une nouvelle fraisière, ne vous servez jamais de plants présentant des symptômes de l'une ou l'autre de ces maladies. La nouvelle fraisière devrait être pulvérisée toutes les deux ou trois semaines pendant la première saison. La saison suivante, il suffit de donner deux pulvérisations, une avant que les fleurs s'ouvrent et l'autre après que les fraises ont été cueillies.

G. H. Berkeley,
Pathologiste préposé,
Laboratoire de pathologie végétale,
St Catharines, Ont.



Longue Distance Le Roi des Vendeurs

"Toutes mes ventes se font par Longue Distance," disait un marchand l'autre jour. "Mon frère qui voyage pour la maison, s'arrête dans les grandes villes et fait ses affaires dans les petites villes des alentours par Longue Distance. Nous répondons par Longue Distance même aux lettres et demandent les prix. Je pourrais vous citer des centaines de cas."

Un autre marchand dit qu'il si un de ses voyageurs trouve un client absent, il prend note de son stock, et un commis spécialement chargé du téléphone appelle plus tard le client par Longue Distance et lui vend ce qui lui manque.

L'expérience a démontré que les appels de Station-à-Station font très bien l'affaire dans la plupart des cas.



Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

Le bois de pulpe

Malgré tout ce qui a été écrit sur la question du marché et des prix du bois de pulpe, les intéressés américains ou ceux qui les représentent au Canada persistent à vouloir égarer l'opinion en cherchant à faire croire qu'ils sont les champions des droits du fermier et du colon, en faisant constamment allusion aux conditions qui régissaient les prix du bois de pulpe dans le passé et qui ne seront d'aucun effet à l'avenir.

Maintenant que les fabricants canadiens de pulpe et de papier comprennent parfaitement combien il reste peu de réserve de bois de pulpe au Canada, ils sont parfaitement contents de payer pour le bois de pulpe autant que les moulins américains, conservant ainsi leurs propres réserves et retardant l'arrivée du jour où il leur faudra démolir leurs moulins manquant de matières premières.

L'argument que ces représentants américains emploient, c'est-à-dire celui qui place le fermier dans une situation si désespérée qu'il mourrait de faim si ce n'était de la vente d'un peu de bois de pulpe chaque année, est l'argument le plus fort en faveur de l'embargo sur les matières premières.

Tout le monde admet, et la chose est évidente, si l'on en juge par les

demandes de locations pour construire 20 nouveaux moulins à pulpe au Canada, que l'embargo aurait pour effet d'amener ces nouvelles industries dans le pays, et que ces industries assureraient l'expansion des marchés canadiens pour le bois et les produits de la ferme, tout en fournissant de l'emploi pour les familles des fermiers tandis que si l'on permet l'exportation du bois de pulpe à l'étranger (tel que les intéressés américains le disent) ces colons seraient obligés d'abandonner leurs terres dès que le bois de pulpe en sera exploité, et que probablement ils quitteront le pays. Il ne faut pas oublier qu'il ne faut que six ou sept mois pour construire un moulin à pulpe, et, qu'en conséquence, il n'y aura pas relâche dans la demande pour le bois de fermier, et la seule différence serait qu'il vendrait son

bois avec tous les avantages qui en découlent au lieu de disposer de cette matière première au profit d'industries qui serviraient à enrichir une autre nation.

Relativement aux prix à payer pour ce bois, l'invasion de ces nouveaux moulins provoquera d'elle-même une concurrence suffisante avec les moulins déjà établis, ce qui assurera au fermier un prix équitable pour son bois, ou, si la chose est nécessaire, les fermiers pourraient adopter des méthodes de ventes en coopération telles que celles du Groupe Volontaire des Producteurs de Grains; ou le gouvernement pourrait contrôler les prix, comme le suggérait récemment Sir Lomer Gouin. Avec toutes ces précautions le fermier n'aura pas à s'inquiéter des prix du bois de pulpe dans l'avenir. Le surplus temporaire actuel du

bois de pulpe s'est produit parce que les compagnies fabricant du papier ont cherché à sauver autant que possible le bois rongé par la vermine ou ravagé par les feux de forêts. Ce genre d'économie tire à sa fin et quand la coupe commencera dans le peu qui nous reste de forêts vierges une disette se produira rapidement dans le bois de pulpe.

Frank J.D. Barnjum
Montréal, le 11 février 1924.



Richesse de Ton Dessins Artistiques

LE NOUVEAU COLUMBIA met en relief la détermination de fabriquer un phonographe parfait dans ses deux points essentiels — pureté de son et lignes artistiques.

La beauté tonale du COLUMBIA est attribuée à ses traits exclusifs représentés par son nouveau moteur silencieux précis comme une montre, son nouveau reproducteur international, son bras de résonance de forme droite donnant libre passage au son, et la qualité supérieure du matériel employé à la fabrication.

Les lignes du NOUVEAU COLUMBIA sont à la fois simples et artistiques, et s'harmonisent parfaitement avec aucun mobilier. A tous ces avantages, ajoutez l'arrêt automatique qui force le moteur à faire halte dès la fin du disque, et le prix réduit de ces instruments pour lesquels il aurait fallu payer le double il y a quelques années.

Entrez chez un marchand Columbia et faites-vous jouer les disques "Nouveau Procédé" sur le "Nouveau Columbia."

Le coût de ces instruments est de \$62.50, \$95.00, \$125.00, \$150.00, \$175.00, \$200.00, \$215.00 \$240.00, et \$270.00.

COLUMBIA PHONOGRAPH COMPANY,
246, rue Craig Ouest, Montréal, Que.
Tel. Main 8597

252F

Le NOUVEAU Columbia

L'ASSURANCE-VIE est

Pour le Jeune Homme - L'ECONOMIE
Elle lui permet de se créer un pécule pour l'avenir.

Pour le Père de Famille - LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT
Elle comble son désir de subvenir aux besoins de ceux dont il est le gagne-pain.

Pour l'Homme d'Affaires - LA PROTECTION
Elle crée un fonds d'amortissement - est un actif précieux dans son commerce.

Pour la Veuve - LES MOYENS DE SUBSISTANCE
Elle entretient le confort au foyer, et permet de faire instruire les enfants.

Qu'est-elle pour Vous?

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

SIBOX SOCIAL, BELANOE & PHANEUF, Représentants à ST-HYACINTHE

Je voudrais avoir de plus amples renseignements sur vos diverses combinaisons d'assurance. Je suis âgé de.....ans. Marié ou célibataire J'ai actuellement \$.....d'assurance. Nom et prénoms:..... Adresse:.....

FEMINA

REINES DU BER

Quelque pâle et lointain portrait
Nous conserve un peu votre image,
Femmes, épouses d'un autre âge,
Reines du ber et du rouet...

Sur vos cheveux une caline
Blanche et rustique s'étalait;
Vous portiez un grand mantelet,
Et, quelquefois, la crinoline.

Des fleurs vivantes—fronts si chers—
Ont germé nombreux à l'encre
Par votre amour, et votre vie
S'est consumé autour des bers...

Votre front robuste et tenace
Malgré les coups est resté fort.
Vous n'êtes pas peur de l'effort,
Et vous avez créé la race...

L'espoir en Dieu vous fit bénir
Votre maternelle souffrance;
Sur votre cœur, plein d'espérance,
Vous avez bercé l'avenir...

Et vous avez formé les trames
D'un siècle vigoureux et fier;
Honneur à vous, reines du ber,
Nobles femmes!

Blanche LAMONTAGNE

Ma langue maternelle

Ma chère langue maternelle, donc
comme un baiser de mère, com-
bien je te vénère! N'est-ce pas toi
qui exprimes mes pensées avec tant
de clarté? Verbe si cher à mon
cœur, n'es-tu pas le véhicule le plus
répandu, le plus suave des nobles
pensées à travers le monde. N'est-
ce pas toi qui as porté le doux nom
de Jésus à des millions d'infidèles
et qui encore aujourd'hui le fais con-
naître à tant de peuples non civilis-
és? Par toi, combien d'écrivains,
de poètes, d'artistes célèbres ont fait
vibrer les cordes du cœur humain,
se sont servis de tes richesses inépui-
sables, pour augmenter notre intelli-
gence, embellir notre âme.

Je sens plus finement par toi, tu
es pleine de lumière, remplie d'es-
prit, ornée comme une fine dentel-
le. Tu sais beaucoup dire en peu
de mots, et ces mots, semblables à
une musique, sont parfois d'une dou-
ceur infinie, ou parfois d'une force
sans égale. Je te salue, doux par-
ler de mes aïeux.

Tu vibres encore plus harmonieu-
sement et tu m'es encore plus cher
parce que tu es persécutée, méconnue
et souvent trahie, même par ceux qui
se disent tiens. Tu es de ceux qui
ne meurent pas. Plus tu seras hon-
nî, plus ceux qui t'aiment véritable-
ment se lèveront en masse pour ta
défense, car tu es notre patrimoine
sacré, le gardien de notre loi, de
notre caractère propre.

Si, par malheur, des misérables
se servent de toi pour répandre le
mal, les idées fausses, la libre pen-
sée, combien n'y en a-t-il pas qui
font le bien par ton entremise?

C'est un crime de se servir de ta
beauté pour patanger dans la boue,
ô verbe français, installe-toi en maî-
tre chez les tiens. Qu'on te respec-
te, que tu sois étudié à fond afin de
te connaître et qu'en te connaissant
davantage, l'on t'aime toujours plus
et que l'on te parle mieux. Que cet
amour se prouve par des actes sui-
vis, par la fierté nationale et par la
ferme résolution de se servir de toi,
pour la cause du bien et du beau.

Léontine Haguault.

D'où viennent aux saints leurs
joies les plus vraies? De la foi qui
les rend heureux de s'immoler pour
Dieu et les âmes et qui leur révèle
la fécondité de leurs sacrifices.

Mgr Sauvé, S.S.

Jésus est la fleur virginale de
Marie, sortie de la tige de Jessé il
vient purifier nos âmes et les em-
baumer de son amour.

Père Nouet, S.J.

RECETTES PRATIQUES

Pommes de terre en ragoût

Prenez huit ou dix pommes de
terre, lavez-les et coupez chacune
d'elle en trois. Mettez une casse-
role sur le feu avec un morceau de
bonne graisse; laissez-la fondre, et,
lorsqu'elle est bien chaude, mettez
une petite cuillerée de farine que
vous laissez brunir. Ajoutez ensui-
te deux verres d'eau, sel, poivre, un
bouquet de persil, du thym, du lau-
rier. Mettez-y vos pommes de ter-
re. Laissez cuire à feu doux envi-
ron deux heures.

Pommes de terre au lait

Faites cuire huit ou dix pommes
de terre à l'eau avec un peu de sel.
Lorsqu'elles sont amolies et cuites,
retirez-les et préparez la sauce sui-
vante.

Mettez dans une casserole gros
comme deux noix de beurre; laissez
le fondre à feu doux; ajoutez une
cuillerée de farine et remuez pour
qu'elle se mélange bien au beurre;
ne laissez pas jaunir et ajoutez un
bon verre de lait, sel, poivre, et mus-
cade si vous l'aimez. Enfin, met-
tez vos pommes de terre dans cette
sauce après les avoir coupées en mor-
ceaux ronds de l'épaisseur d'un sou.
Servir très chaud.

Nettoyage des gants blancs

La benzine donne évidemment de
bons résultats dans le nettoyage des
gants de peau, qu'ils soient blancs,
jaunes ou gris, mais outre qu'elle
laisse une odeur assez désagréable,
beaucoup de personnes prétendent
qu'elle ne nettoie pas d'une façon
égale et que le gant conserve ensuite
un aspect chiffonné tout à fait iné-
gant. Voici une toute nouvelle re-
cette qui vous permettra de nettoyer
vos gants blancs sans benzine:

Faites dissoudre dans du lait du
savon blanc ordinaire coupé en pe-

Qui est responsable de la Santé délicate de l'enfant?

L'avenir de votre enfant dépend
largement de son état de santé au-
jourd'hui. C'est pendant qu'il est
jeune—pendant la croissance, qu'il
faut veiller sur la santé. Procurez à
vos fils et à vos filles la santé, et
leur avenir est presque assuré. Une
santé délicate chez un enfant n'est-
elle pas souvent le résultat de négligences
involontaires? Les parents traitent
souvent à la légère les symptô-
mes d'une mauvaise santé en di-
sant, "cela ira mieux demain." La
langueur, la faiblesse, le manque
d'énergie, la perte de l'appétit, l'incapacité
d'appliquer l'esprit à l'étude,
sont des signes de mauvaise santé
chez les enfants. L'enfant a géné-
ralement besoin d'un tonique. Le
Carnol, comme tonique pour les en-
fants, a opéré des merveilles. Lisez
ce que le Carnol fit pour la petite
fille de Mme. Ida Waite:

"Je suis très heureuse d'avoir cette
occasion de parler aux parents et de
pouvoir leur dire que ma petite fille
a été rétablie par le Carnol. Depuis
l'enfance elle avait toujours été faible,
délicate et nerveuse; le Carnol ne l'a
pas seulement fortifiée, il l'a remise
en parfaite santé. Je recommande le
Carnol à toutes les mères lorsqu'elles
cherchent un tonique efficace dont
elles puissent faire usage en toute
sécurité."—Mme. Ida Waite, 5 rue
Summit, Halifax. 16-9
Carnol se vend partout, chez tous
les bons pharmaciens.

tits morceaux, ajoutez-y la neige ob-
tenue avec un blanc d'œuf conven-
ablement battu et versez enfin dans
ce liquide quelques gouttes de bon
ammoniac dissous.

Pour le nettoyage proprement dit
enfilez les gants sur la main et frot-
tez-les avec un chiffon de laine trem-
pé dans la solution précédente. Reti-
rez-les ensuite avec précaution
pour leur conserver la forme de la
main et laissez sécher à l'obscurité.

Recettes précieuses pour la ménagère

DIVERS USAGES DU SEL

Du sel appliqué avec un linge
doux agit comme par enchantement
pour faire disparaître les taches
d'œufs sur l'argenterie.

Saupoudrer du sel sur un tapis
sale avant de le balayer, le fait pa-
raître comme un neuf.

Pour taches autres que celles du
vin ou de l'encre, y jeter du sel et
verser de l'eau bouillante jusqu'à
disparition.

Pour empêcher un œuf de sortir
de la coquille fêlée, mettre du sel
dans l'eau où on le fait bouillir.

On se sert d'eau chaude salée pour
dégeler les châssis de fenêtres pris
par la glace dans leurs cadres.

Trempées dans l'eau froide salée,
puis lavée au savon et à l'eau, les
taches de sang disparaissent généra-
lement.

Pour empêcher le saindoux de
sauter hors de la poêle à frire, on y
met du sel en premier lieu.

Pour conserver les fleurs, en cou-
per les tiges et les mettre dans l'eau
d'un vase ou porte-verre à laquelle
on a d'abord ajouté une pincée de
sel.

Pour laver une plaie: on plonge
une poignée de coton absorbant dans
de l'eau nette contenant du sel de
table. Ne pas frotter la partie af-
fectée, mais, à quelques pouces au-
dessus de la blessure, presser le co-
ton de façon à faire couler tout dou-
cement un mince filet sur la partie
à nettoyer.

Pour tuer les mauvaises herbes,
les arroser abondamment d'eau
chaude salée; pour arracher l'herbe
entre les briques appliquer du sel et
laisser faire une semaine.

Vinaigre et sel nettoient bouteil-
les, vases, cruches, etc.

UNE GARDE-MALADE DIPLOMÉE TROUVE "LE PARFAIT REMÈDE"

Une diplômée de l'Hôpital National
de Tempérance, mentionne les cas
remarquables, où TANLAC a été
très efficace.

"Après ma longue expérience
comme garde-malade professionnelle
je n'hésite pas à dire que je consi-
dère TANLAC comme remède et to-
nique le plus efficace et naturel
pour l'estomac, que l'on puisse ob-
tenir. C'est sans aucun doute le re-
mède le plus parfait de la nature",
telle est la déclaration non équivo-
que que donnait dernièrement pour
publication Mme L.A. Borden, de
Seattle, Wash., une diplômée de
l'Hôpital National de Tempérance,
de Chicago.

"Souvent j'ai employé TANLAC
pour le traitement de mes patientes,
et mon expérience a démontré qu'il
n'a pas d'égal pour maintenir l'es-
tomac, le foie, les reins et les intes-
tins dans un bon état de fonctionne-

ment, et pour tonifier le système en
général.

ELLE RACONTE DES CAS

"Il y a environ un an, j'avais une
malade qui ne pouvait rien garder
dans son estomac quinze minutes,
pas même de l'eau. Je l'engageai à
essayer TANLAC, et après la sixième
bouteille, elle pouvait manger
absolument tout ce qu'elle voulait
sans le moindre mauvais effet.

"J'avais un autre malade qui ne
pouvait manger, et lui ayant pres-
crit TANLAC, après en avoir pris
trois bouteilles, il mangeait avec
voracité et reprit assez de force pour
retourner au travail.

"Ces deux cas sont typiques de
mon expérience avec TANLAC. Ma
confiance en TANLAC est illimitée."

Tanlac se vend chez tous les bons
pharmaciens. Il s'est vendu plus
de 40 millions de bouteilles. N'ac-
ceptez pas de succédané.

Prenez les pilules végétales Tanlac

"La Lyre" de février

C'est un numéro important que
celui de la revue musicale "La
Lyre" de février que nous venons de
recevoir, important par le choix des
articles et des morceaux de musique.

Ceux-ci sont vraiment remarqua-
bles. Il y en a sept en tout. Nous
remarquons pour le piano: "Danse
des Pantins" de J.A. Forest, de
Montréal; "Prélude en si mineur"
de Léo Roy, de Québec; "La Jong-
leuse" (valse) de J.O. Bélanger,
organiste de Lewiston Me. Il y a
aussi quatre morceaux de chant.

L'éminent professeur de piano, M.
Alfred Laliberté, a harmonisé d'une
façon ravissante la vieille chanson
française "A la claire fontaine" que
Mme Raymonde Delaunoy du M^é-
tropolitain chantait à Montréal en
novembre dernier. On y voit égale-
ment "Tais-toi mon cœur" de M.
Omer Létourneau, de Québec;

"Puisque l'amour nous rassemble",
de M. Henri Miro et enfin "Adieux
de Jeanne d'Arc", de F. Lannoillé.
Aussi, plusieurs articles intéressants

Dans un vaisseau terni, mettre
une tasse de vinaigre additionné
d'un bon morceau de sel; laisser
faire une demi-journée. Bien laver
à l'eau chaude et au savon; le
sédiment s'enlèvera facilement.

Salut, Mère de notre espérance.
Salut, vous qui ravissez, entraînez;
absorbent toutes les intelligences;
louange éternelle des hommes et des
anges; repos du cœur.

Saint Anselme.

Que serait le corps, sans âme?
si peu!
Et l'âme aussi, pauvre flamme,
sans Dieu.

Eugène Maucel.



Quand du lait pur et frais est essentiel

Gratis—Livre de
Recettes. Ecrivez
à la Borden Co.
Limited, Montreal

ST. LAMBERT
MONTREAL

Porte-Plume Ideal Waterman

De même que les
grands ponts relient les
rives du Québec, ainsi
le Porte-plume Ideal
Waterman relie la
pensée et l'action des
gens du Québec et
fournit le moyen de
produire une écriture
douce, égale et sans
effort.

**Fabriquée dans un atelier canadien, par des
ouvriers canadiens; en formes et en gros-
seurs adaptables à toute main canadienne
et convenant à tout style d'écriture.**

QUEBEC
LEVIS

NOUVELLES DE LA PROVINCE

SAINT-BARNABE-SUD

—En promenade pour Montréal, M. et Mme Louis Gaudette.
—Le Rév. F. Joseph, de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes de Montréal, est venu visiter les écoles de la paroisse, dans l'intérêt des vocations religieuses.

—En visite de St-Basile, M. et Mme André Lussier; de St-Jude, Mme Roch St-Jean; de St-Théodore d'Acton, M. et Mme Ovide Marsan.

—Mme Eugène Pelletier, du Rapide Plat a été appelée auprès de sa mère, Mme Joseph Dauphinais dangereusement malade.

—Dimanche dernier un magnifique souper fut servi chez M. Ovide Armstrong. Etaient présents: MM. et Mmes Théodules Armstrong, Isidore et Damase Laporte, Philias Lapiere, Ovide et Théodule Laporte, Zotique Guilbault, J.B. Armstrong, Joseph Deslandes, Miles Irène Armstrong, Rose Alma Champigny, M. Lucien Armstrong, de St-Barnabé-Sud; MM. et Mmes Victor Armstrong, Thomas Hébert, Napoléon Armstrong, A. Perreault, M. Delphis Armstrong, de St-Hyacinthe; M. et Mme Wilfrid Gaudette, de St-Jude. Après le souper servi, la veillée se passa agréablement. Il y eut chansons comiques et de jolies déclamations jusqu'à une heure avancée et ensuite il y eut parti de whist. De jolis et riches prix furent gagnés.

—M. Hector Lajoie a été retenu au lit quelques jours à cause d'une inflammation de poumons.

Dumas porte en religion le nom de Sr. Marie de Saint-Ange de Sicile. Nos meilleurs voeux de persévérance l'accompagnent au noviciat.

—Mlle Jeannette Dumas a passé une quinzaine à Montréal chez des parents.

—Le Cercle A.C.J.C. d'ici a eu un réel succès dans une soirée dramatique et musicale donnée samedi le 23. Les pièces interprétées furent: "Fritz le Hulan" et Salsifis ou les inconvénients de la grandeur.

Malgré le froid et les mauvais chemins les spectateurs firent salle comble. Un réveillon fut gracieusement servi chez le docteur J.A. Beauchamp, après la séance, à tous les acteurs et organisateurs, membres du Cercle.

—M. Bernard Lincourt était chez le docteur Beauchamp samedi et dimanche.

—M. Hector Lajoie a été retenu au lit quelques jours à cause d'une inflammation de poumons.

Nous enverrons avec garantie Vicks contre tout rhume à St-Hyacinthe

Nous enverrons avec garantie un pot de Vicks VapoRub contre tout rhume à St-Hyacinthe et dans les environs.

Telle est l'offre libérale que nous faisons.

Procurez-vous un pot de 50c de Vicks chez votre pharmacien. Employez-le en entier ou partiellement. Si vous n'êtes pas enchanté des résultats, expédiez par la poste le sommet du carton à la Vicks Chemical Company, 344 rue St-Paul ouest, Montréal, et nous nous ferons un plaisir de vous rembourser le prix d'achat. Nous faisons cette offre parce que Vicks, assurément, procure un soulagement dans la plupart des cas.

Mlle Amy-A. Pond, app. 20, 50 rue King, Sherbrooke, P.Q., écrit: "Vicks VapoRub est l'un des meilleurs remèdes que j'aie pu me procurer contre le rhume. J'avais un rhume sérieux de poitrine; j'appliquai Vicks VapoRub et obtins des résultats excellents. Je sentis que le rhume se dégageait et en une journée ou à peu près, j'étais presque délivrée."

Vicks est le traitement direct externe contre tous les maux résultant du froid: on en frictionne la peau qui l'absorbe comme un liniment et en même temps, on le respire comme une vapeur.

A toutes les pharmacies, 50c le pot. Pour paquet d'essai gratuit, écrire à la Vicks Chemical Co., 344 rue St-Paul ouest, Montréal, P.Q.

Bien que Vicks soit un article nouveau au Canada, la vente en est remarquable aux Etats-Unis. Plus de 17 millions de pots en usage annuellement.

MONT-SAINT-GREGOIRE

L'inspecteur des écoles de notre district, M. A.-B. Charbonneau, de Montréal, est venu, pour la deuxième fois cette année, se rendre compte du travail de nos institutrices et de leurs élèves.

Il est retourné satisfait, ayant constaté avec plaisir qu'en plusieurs endroits on étudie intelligemment, sans s'en tenir plus qu'il ne faut aux mots du livre.

—M. Grégoire Bombardier, a vendu sa ferme à un M. Théberge d'Iberville; il doit partir prochainement avec sa famille pour les E.-U.

—Les soirées de familles et autres se poursuivent de toutes parts dans la paroisse.

Généralement on s'y amuse bien, sans enfreindre les défenses de l'Eglise; toutefois il y a encore des oublis, quoique moins nombreux.

—M. Arthur Larivière, jeune marié, a fait baptiser son ainé, qui porte les noms de Joseph, Arthur, René. Son parrain et sa marraine ont été ses aïeux paternels, M. et Mme Adélar Larivière.

SAINT-DAMASE

La semaine dernière avait lieu ici le service anniversaire de Dame Horace Blanchard, née Olivine Bastien. L'assistance était nombreuse.

—Notre restaurateur, M. Adrien Leroux, est allé subir une opération à l'hôpital St-Charles, à St-Hyacinthe; nous lui souhaitons un prompt retour.

—A l'occasion d'un nouveau né, chez M. Aurèle Leroux, il y eut réunion intime. M. Emile Hébert et sa sœur étaient dans les honneurs.

—Nous sommes encore dans le carnaval dimanche dernier avait lieu chez M. Arthur Jodoin grande réunion de parents et d'amis.

—Aussi chez M. Philias Brodeur samedi soir, réunion des parents et amis; il y eut chant, musique, déclamation. On se sépara tard dans la matinée, emportant un bon souvenir.

—M. Wilfrid Blanchard de l'état du Vermont est en promenade chez ses oncles Guillemain et Blanchard.

ROXTON POND

Mme Lalanne, notre populaire modiste de chapeaux est actuellement à Montréal où elle assiste à l'ouverture des modes du printemps.

—Mlle Marie Papineau, ménagère au presbytère, est en visite chez sa sœur Mme Leduc, de Valleyfield.

—M. et Mme Eugène Gazeille, de St-Valérien, étaient de passage ces jours derniers chez M. Trefflé Gazeille, du village.

—Mlle Ernestine Gazeille remplace Mlle Gertrude Monty comme commis à la banque Hochelaga située dans notre village.

—M. et Mme Noé Couture, de St-Pie sont venus rendre visite chez M. L. Gévy, fromager de cette paroisse.

—M. J.B. Bouffard, de Milton, visitait ces jours derniers, chez des amis du village.

—Il a été décidé que la Compagnie Stanley Tool, dont le bureau chef est à New Britain, Conn., construira une extension à sa manufacture, dès le printemps. Cette nouvelle bâtisse aura trois étages, sur une longueur de cent pieds. Le manque d'espace force la Compagnie à faire cette nouvelle construction qui lui permettra de remplir plus facilement les nombreuses commandes qu'elle reçoit de partout. Roxton Pond avec ses industries est une place de progrès.

—M. le curé Béland est allé à Montréal ces jours derniers pour affaires.

—Samedi dernier, le vingt trois, eut lieu notre partie de cartes donnée par les Dames de Sainte Anne. Comme toujours, les paroissiens ont su répondre à l'aimable invitation de ces Dames, et se sont rendus en grand nombre aux salles du couvent. L'on joua les cartes jusqu'à 10.30 et alors commença un très joli concert exécuté par la chorale de Roxton Pond, sous l'habile direction de M. le curé Béland. Les solistes furent MM. Légaré, Lussier, Rochon, Janvier et Ballard. Le choeur chanta avec beaucoup de brio un joli morceau intitulé "Le Conserit". Mlle Alba Beaulac accompagnait. Le tout fut un grand succès. Nos sincères félicitations aux organisatrices.

—Mlle Goyette, sœur de M. le curé Goyette, de St-Joachim, est en promenade au presbytère.

—Mlle Goyette, sœur de M. le curé Goyette, de St-Joachim, est en promenade au presbytère.

—Mlle Goyette, sœur de M. le curé Goyette, de St-Joachim, est en promenade au presbytère.

—Mlle Goyette, sœur de M. le curé Goyette, de St-Joachim, est en promenade au presbytère.

—Mlle Goyette, sœur de M. le curé Goyette, de St-Joachim, est en promenade au presbytère.

—Mlle Goyette, sœur de M. le curé Goyette, de St-Joachim, est en promenade au presbytère.

—Mlle Goyette, sœur de M. le curé Goyette, de St-Joachim, est en promenade au presbytère.

Pouvez-vous répondre à cette question à votre propre sujet?

Comment se fait-il que vous vous sentez parfois bien, et qu'en d'autre temps vous êtes fatigué et las, avec un mauvais goût dans la bouche, la langue épaisse et l'haleine mauvaise? Comment se fait-il que vous découvrez chez-vous des symptômes tels que rhume embarrassant et tenace, gaz, estomac sûr, palpitations du coeur, constipation, mal de tête douloureux, vous sentez dans un état de dépression générale?

C'est parce que votre foie, le filtre du corps humain, est devenu paresseux et embarrassé. Il ne peut pas purifier votre sang, aider à votre digestion, fournir les sécrétions que la Nature fournit pour maintenir en ordre vos intestins. Vous ne vous sentirez pas parfaitement bien, tant que votre foie ne sera pas proprement nettoyé et tonifié.

Essayez ce soir! Prenez seulement une cuillerée du Sirop du Dr Thatcher pour le Foie et le Sang après les quelques prochains repas. Il est plaisant à prendre et vous serez pleinement satisfait. Dans le cas contraire, les pharmaciens sont autorisés à vous remettre le prix d'achat.

Tout ce que nous vous demandons, c'est de dire aux autres ce qui a fait tant de différence dans votre manière de manger, de dormir, de vous sentir en général. Nous voulons que votre famille et vos enfants s'en servent, à cause des bons effets que le remède a eus chez vous.

Le Sirop du Dr Thatcher est en vente à St-Hyacinthe chez Paul Lanctôt et J.H.E. Brodeur.

FARNHAM

Mardi soir eut lieu la partie de cartes organisée par les dames de Charité à la salle des Chevaliers de Colomb au profit de l'hôpital. Ce fut un véritable succès, plus de 300 personnes y assistaient, nous devons des félicitations aux dames organisatrices pour le bon ordre qu'elles ont su maintenir, ainsi qu'aux artistes en herbe qui par leur chant et leur musique ont su rendre la veillée aussi agréable. Les prix ont été gagnés par Mlles Lapatrie, Langdau, Simonne Decelles Oliva Adam et M. Wilfrid Lavallée; M. Vigeant a gagné le prix d'entrée.

—M. l'abbé Lionel Groulx, directeur de l'Action Française à Montréal est venu jeudi soir, sous les auspices de l'A.C.J.C. donner une conférence à l'Hôtel de Ville. Il a prit comme sujet de sa conférence: "Les gloires de nos foyers". Il nous a décrit ce qu'était la mère canadienne et la famille d'autrefois. Ce fut très goûté de l'assistance qui malgré la tempête, était nombreuse.

—Mme J.A. Nadeau, bijoutier, est allée à St-Césaire cette semaine à l'occasion du mariage d'une de ses parentes, Mlle Gaucher du rang du Haut de la rivière.

—Mlle Laurette Giroux, fille de notre conseiller Adélar Giroux, est revenue d'une promenade de trois semaines à Fall-River et Worcester Mass.

—Mlle Laure Boisseau est allée passer quelques jours à Bedford, chez des amis.

—M. le curé Decelles est allé à Sorel cette semaine. Il est allé rendre visite à son frère, médecin-vétérinaire, ainsi qu'à M. le curé Trault, de Notre-Dame, récemment arrivé d'un voyage aux Antilles.

—Le 19 février, a été baptisé: Gérard-Germain-Jacques, fils de Germain Duhamel et de Flora Molloy. Parrain James Molloy, marraine, Amanda Gauthier. Le 21: Eucher-John-Walter, fils de John Fleming, mécanicien, et de Alexina Benoit. Parrain et marraine, M. et Mme Oliva Lequin. Le 22: Joseph Pierre-Léopold, fils de Wilfrid Bricault, cultivateur et de Florina Barabé. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Bricault. Le 22: Joseph-Oliva-Léonard, fils de Wilfrid Bricault, cultivateur et de Florina Barabé. Parrain et marraine, M. et Mme Oliva Barabé.

—Le 19, M. Léopold Maurice de Bedford a épousé Mlle Léontine Chevalier, fille de feu Adélar Chevalier et de Maria Marchand de cette paroisse.

—Ont été inhumés le 19: Gisèle Racicot, à l'âge d'un mois, fille de Henri Racicot, agent. Le 20: Joseph Guérin, cultivateur, à Ste-Sabine, époux de Joséphine Gaucher, décédé à l'âge de 82 ans.

AVIS

A L'ASSOCIATION ATHLETIQUE DES AMATEURS DE BELOEIL
GRANDE PARTIE DE BOXE
MARDI, LE 4 MARS, A 8 HEURES P. M.
L'heure des trains est très accommodante pour aller et retour.

Que c'est donc bon!

Servez-les aux petits avec du beurre du lait ou des confitures

PLUS NOURRISSANTS QUE LE PAIN

MCCORMICK'S
JERSEY CREAM SODA BISCUITS

Une Maison Plus Chaude à un Prix Plus Bas!

BESCO Household COKE

Il donne plus de chaleur que le charbon dur

\$15 la tonne

Prix au Comptant Livré dans votre Cave

Commandez dès aujourd'hui, de:

HECTOR CHARTIER

VIKING

Paiements Mensuels:

Modèle "A"—Capacité 200 lbs.; comptant avec commande	\$ 7.00
8 paiements mensuels de	4.00
(Avec pied—10 paiements mensuels de \$4.00)	
Modèle "B"—Capacité 350-400 lbs.; comptant avec commande	9.00
11 paiements mensuels de	5.00
Modèle "C"—Capacité 550-600 lbs.; comptant avec commande	15.00
12 paiements mensuels de	7.00
Modèle "D"—Capacité 900-1000 lbs.; comptant avec commande	18.00
12 paiements mensuels de	9.00

Les modèles B. C. D. se vendent avec pieds. Les prix pour notre ajustement à l'électricité et à courroie seront donnés sur demande.

Voyez notre agent local ou écrivez immédiatement pour catalogues et détails à la

SWEDISH SEPARATOR COMPANY LIMITED
36A NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL, QUEBEC.

"PURITAS" A LA PAGE II

du bulletin 360 publié par le département du Revenu de l'Intérieur, on voit que sur 150 différentes sortes de poudres-à-pâte, l'analyse du département de la Santé Publique n'en montra que quatre absolument saines, hygiéniques, à base de phosphate pur et ne contenant pas d'alun—et mentionne la poudre Puritas comme une des quatre, et la seule fabriquée dans la Province de Québec. Vous avez meilleure chance avec vos gâteaux en employant la

Poudre-à-Pâte "PURITAS"



Une cuillerée rase suffit quand la recette indique une cuillerée, à moins d'indications contraires.

La Puritas est d'un emploi économique.

Demandez-la et essayez aussi les autres produits Puritas—essive—Gelée de Table, etc.—tous de qualité supérieure.

Les coupons avec chaque article donnent droit à des primes de valeur.

PURITAS LIMITEE
Québec



Pour battre durs les blancs d'oeufs il est bon qu'ils soient froids et d'y ajouter une pincée de sel.

NOTES LOCALES

Allons au bazar

Le bazar de l'Hôtel-Dieu, commencé de jeudi après-midi, est populaire comme les autres années. L'affluence du public est considérable, et les dames organisatrices ont toutes les raisons de croire que le succès sera complet. Nos concitoyens comprennent que l'Hôtel-Dieu est un peu l'oeuvre de tous, et que c'est à chacun de contribuer à le soutenir. Allons donc au bazar, chaque jour plus nombreux. On y trouvera d'honnêtes amusements, on y passera d'agréables soirées en faisant la charité. Nous donnerons, aussitôt que connu, le résultat final.

Dans le tableau de l'organisation du bazar de cette année, publié ici la semaine dernière, nous avons omis de dire que la table de la loterie était sous la présidence de Mme Pierre Choinière, et que Mme J.N. Dubrulé avait charge de la comptabilité générale.

Certificats de baptême

Nous tenons à indiquer à nos lecteurs une distinction à faire, relativement aux documents officiels, certificats de baptême, extraits de mariage ou de sépulture, obtenus des greffes. Dans notre numéro de la semaine dernière, nous disions que l'on pouvait obtenir ces documents du prêtre du district comme du curé de l'endroit où ils ont été faits en premier lieu. C'est exact, et les documents ont la même valeur légale, venant du greffe ou de la paroisse d'origine, à cette exception près que les certificats de baptême s'ils viennent d'un greffe, valent en tant que certificats de baptême, mais ne sont d'aucune utilité pour un mariage. Dans un cas de mariage, les seuls documents reconnus sont ceux que délivrent les curés des paroisses. Le droit canonique exige les certificats de baptême des futurs conjoints, afin de savoir si ceux-ci sont libres, s'ils n'ont pas contracté déjà d'autres unions. Or seuls les registres des paroisses peuvent renseigner sur ce point, car on ne fait l'inscription du mariage en marge du baptême que dans les registres paroissiaux. Seuls les extraits de baptême venant des curés sont valables en cas de mariage.

Un seul appel

Les pompiers de notre ville n'ont enregistré qu'un appel, au cours de la dernière semaine. Il s'agissait d'un feu de cheminée chez M. Hilaire Guertin, 27 rue Bourdages, à 7 heures 30 du soir. Les dommages sont insignifiants.

Perd un autre appel

Armand Bôisseau, ancien député de St-Hyacinthe à la législature et secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Hyacinthe-le-Confesseur, que l'hon. juge Martineau avait trouvé coupable et condamné à deux ans et demi d'emprisonnement pour avoir converti à son usage certaines sommes qui ne lui appartenaient pas, ne subira pas de nouveau procès. C'est ce que vient de décider la Cour d'appel.

Boisseau prétendait que sur motion du procureur de la Couronne, la date à laquelle l'offense avait été commise fut changée et que cet amendement ne fut pas entré au livre de la Couronne. Il plaidait qu'une illégalité considérable avait été ainsi commise.

Le tribunal d'appel a décidé que Boisseau ne souffrait aucunement d'une irrégularité qui ne portait pas sur un point essentiel.

La prochaine séance

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le jeudi, 6 mars attendu que le premier mercredi du mois tombe le mercredi des cendres.

Le sport de la boxe

Le club B.A.A.A. de Belœil, prépare un splendide programme pour une partie de boxe, mardi soir, le 4 mars.

C'est le second événement important du genre cet hiver au club C. X.L. Des prix de valeur seront distribués aux vainqueurs. Tous les concurrents sont de haute classe, savoir: Le Cercle Impérial Barsalon, Royal Highlanders et M.A.A. Montreal Colours ainsi que Royal Canadian Dragons, St-John's et le C.X.L. de Belœil.

Un train laisse St-Hyacinthe à 5.22 et retourne de Belœil à 12.24 heures.

Le goudet

La rencontre de dimanche dernier entre les équipes de goudet St-Hyacinthe et Institut Laroche de Montréal, fut toute à l'avantage des joueurs locaux, qui l'ont emporté avec un résultat final de 2 à 0.

Mercredi soir, rencontre entre l'équipe locale et celle des Chevaliers de Colomb de Granby. La victoire est restée aux joueurs de Saint-Hyacinthe, avec résultat de 2 à 1.

Dimanche prochain, le St-Hyacinthe recevra l'équipe Ferland de Verdun. Cette joute réserve des sensations car le St-Hyacinthe n'a subi qu'une défaite jusqu'à date, et le Ferland est résolu de lui donner la meilleure partie de leur vie.

Mercredi le 5 mars, si la glace est encore en bonne condition, le St-Hyacinthe recevra le Farnham, le seul club qui a défait l'équipe locale.

Pour nos frères d'Ontario

(Sme liste)
Dernier total: \$1501.00.
Paroisse de Saint-Denis, \$79.57; paroisse de S-François-Assise, Freighsburg, \$25; M. Arthur Beauvais, Ste-Angèle, \$2; M. A. Beauvais, Ste-Angèle, \$2; paroisse de St-Damase, \$21; de St-Hyacinthe: M. V. Millette, \$1; M. Ed. Bernier, \$1; M. Amédée Grondin, \$1; Mme L.N. Leduc, \$1; M. J.C. Paré, \$1; M. Omer Prigent, \$1; M. H. Messier, \$1; M. Arthur Cyr, \$1; Mlle Georgiana Tétrault, \$1; un groupe de la rue Cascades, \$25; M. Nap. Bonin, \$1; M. Dr J.A. Viger, \$1; M. Alp. Pion, \$1; M. Jos. Marin, \$1; M. Amédée Robert, \$1; M. Horace Daigle, \$1; M. Jos. Dansereau, \$1; M. André Dumas, \$1; M. Louis Brouillet, \$1; M. Mag. Casavant, \$2; M. J.B. Cadorette, \$2; M. Conrad Quintal, \$1; un groupe des rues Lafontaine et Ste-Héloïse, \$17.55; M. Trempe, \$2; M. Côté, \$1; M. Chapdelaine, \$1; L'Académie Prince, \$1; M. Lethiecq, \$1; M. E. Gaudette, \$1; un groupe de la rue Concorde \$24.75; M. Ernest Chartier, \$1; M. D. A.E. Collette, \$1; M. Arthur Flibotte, \$1; M. Dr P. Fournier, \$1; M. Georges Morin, \$2; M. T.A. Fontaine, \$1; M. Pierre Girouard, \$2; M. Jos. Hévey, \$1; M. P.A. Delorme, \$2; M. Larivière, \$1; M. B. L'Homme, \$1; M. Dr R. Philie, \$1; M. Pabbé C. Trottier, \$1; M. Jos. Montambault, \$1; M. Pabbé J.B. Nadeau, \$3; M. Harry Bernard, \$1; M. Jos. Bazinet, \$1; M. Dr E. Turcot, \$1.
Total: \$1749.87.

Le goudet à l'Académie Girouard

Les diverses équipes de l'Académie se disputent avec acharnement les parties organisées entre les classes du cours Primaire.

Ceux qui comprennent les effets salutaires d'un bon exercice physique pour le développement normal de l'enfant, le maintien de sa santé et même son développement intellectuel, se réjouiront de la grande vogue donnée ici au goudet.

Nous donnons ci-après la formation des diverses équipes et les résultats obtenus:

Montcalm (4e 2)	Dollard (4e 2)
3 points	0 point
L.A. Bourbeau but	R. Brodeur
R. Robidoux centre	L. Martin
G. Gosselin aile	E. Benoit
H. Hamel aile	A. Cantin
D. Thérault défense	P.E. Tétrault
O. Côté	C.E. Thérault
Cartier (4e 1) vs Montcalm (4e 2)	
4 points	0 point
P. McAurèle but	L.A. Bourbeau
O. Matte centre	R. Robidoux
R. St-Roch aile	G. Gosselin
L. Déragnon aile	H. Hamel
E. Poirier défense	O. Côté
X. Raymond	D. Thérault
P. Péloquin subst.	
E. Laumière	
Dollard (4e 3) vs Voltigeur (3e 2)	
0 point	0 point
P. Brodeur but	P.E. Bissonnette
L. Martin centre	O. Matte
E. Benoit aile	R. St-Roch
L. Dansereau aile	D. Lebrun
P. Tétrault défense	G. Tétrault
A. Cantin	R. Moseley
G. Leduc subst.	O. Soly
G. Thérault	
R. Sicotte	

De retour

M. C.A. Delorme, qui suivait, depuis le mois de novembre 1923 les cours de mécanique-automobile, à l'École Technique de Québec, est de retour chez lui après avoir subi ses examens avec succès.

Feu M. l'abbé G. Gaudreau

M. l'abbé Gédéon Gaudreau, ancien curé de Saint-Hilaire-sur-Richelieu, est décédé ici la nuit dernière, après une maladie de plusieurs mois. Il était âgé de 68 ans et quelque dix mois, étant né à St-Hyacinthe le 1er avril 1855, du mariage d'Alexis Gaudreau et Louise Blanchette. Il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de cette ville, où il fut ordonné par S. G. Mgr L.Z. Morcau, le 25 août 1878. Il fut successivement vicaire à Acton Vale, à la cathédrale de St-Hyacinthe, à Salmon Falls, N.H. de nouveau à St-Hyacinthe, à St-Sébastien d'Iberville; premier curé de Clarenceville, missionnaire à Alburg et au Fort-Saint-Anne sur Pile La Motte, curé de St-Sébastien d'Iberville, puis de St-Hilaire. Il était retiré à St-Hyacinthe depuis 1913. Au cours de sa carrière, M. l'abbé Gaudreau a fondé en 1885 un couvent des Soeurs Saint-Joseph de St-Hyacinthe à Clarenceville, un deuxième couvent de la même communauté à St-Sébastien, en 1895, un externat des Frères Maristes à St-Hilaire, en 1906.

Les funérailles auront lieu à St-Hyacinthe samedi. Un premier service sera chanté à la cathédrale, à 9 heures, puis un deuxième à 10 heures 30, au séminaire, où aura lieu l'inhumation.

Société d'une messe

Evêché de St-Hyacinthe, le 25 fév. 1924
M. l'abbé Léon D'Auteuil, ancien curé du diocèse de Rimouski décédé le 22 février au séminaire de Rimouski, était membre de la Société d'une Messe, section provinciale.
P.-S. DESRANLEAU, chanoine-chancelier.

M. A. Brodeur directeur

A l'assemblée annuelle de l'Union Canadienne des Raquetteurs, tenue à Montréal, samedi dernier, M. Aray Brodeur, président du club l'Infatigable de cette ville, a été élu directeur de cette importante association.

C'est un grand honneur pour notre club local de raquettes. Nos félicitations à M. Brodeur et aux membres de l'Infatigable.

Personnels

Mlle Corinne Chagnon est de retour de St-Jean, P.Q., étant depuis 3 semaines au chevet de sa sœur malade, Mme J.E. Normand.

Mlle Blanche Phaneuf est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Mme J.H. Bernard, de Boston, est actuellement en promenade à St-Hyacinthe.

M. Wilfrid Beaudry était à Montréal mardi, pour affaires.

Mlles Cécile et Aline Morin, de cette ville, ont passé la journée de mardi à Montréal.

M. Wilfrid Leduc a passé quelques jours à Montréal cette semaine.

M. Jos. F. Fortin part samedi matin pour un voyage en Californie. Il visitera Portland, Boston, New-York, Philadelphie, Atlantic City, Baltimore, Washington, Cincinnati, Chicago, Denver, Colorado Springs, Salt Lake City, Los-Angeles, Cal. Le retour se fera par l'Ouest canadien, Vancouver et les principales villes de l'Ouest et les Grands Lacs. Son voyage durera environ 3 mois.

La constitution du pays

Le goûter-causerie de l'Association des Marchands-Détaillants, (section de St-Hyacinthe), au Grand Hôtel, a remporté mardi un excellent succès. Les hommes d'affaires s'étaient rendus en grand nombre, et ces réunions semblent jouir d'une grande popularité. L'orateur était M. René Morin, député de St-Hyacinthe-Rouville au parlement d'Ontario, qui a parlé de la Constitution du Canada, des longs débats qui ont précédé son obtention, des divers projets et de ce qui s'est enfin réalisé. M. Morin a touché à plusieurs aspects intéressants de l'histoire du Canada, sous le régime anglais.

Remerciements

La famille Marchesseault désire offrir ses sincères remerciements à toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, à l'occasion du décès de leur mère, Mme Lucien Marchesseault, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

Les vendeurs de boissons

La Commission des Liqueurs de Québec a fait un joli raid dans notre ville, chez les vendeurs illicites de spiritueux. Dans la journée de samedi dernier, une dizaine d'agents spéciaux de la Commission ont fait sept saisies de boissons, en sept endroits différents, et porté en tout 28 plaintes après du tribunal, contre 11 personnes. Les mandats d'arrestation ont été émis mercredi et huit arrestations avaient été faites mercredi soir. Cinq sommations ont aussi été faites. Les prévenus devaient comparaître jeudi matin devant le magistrat de district Emile Marin.

Réunion intime

M. Willie Allard recevait cette semaine plusieurs amis à une partie de cartes. Étaient présents: M. et Mmes Willie Allard, Joseph Charbonneau, Isidore St-Jean, Léodard Pontbriand, Henri St-Jacques, Mlles Orina, Eva, Fabiola, Bertha Charbonneau, Osina, Juliette, Germaine Guertin, Eveline Gervais, Alice, Thérèse Langevin, Lorentine, Rose, Flore Raymond, Bernadette Florence, Yvonne Bohin, Lorentina, Graziella Légaré, Marie-Louise Pion M. Adélar, Raoul, Rosario Charbonneau, Aimé Rivest, Adélar Raymond, Louis, Claude, Paul Morency, Philias Bazinet, Lucien St-Jean, Paul St-Jean, Jean Paul Allard, L. St-Jean.

Feu T.-R. Nelson

A Montréal, mercredi matin, est décédé M. Thomas-Rémy Nelson, directeur du Crédit Foncier canadien-français. Le défunt était né à St-Hyacinthe le 6 février 1852. Il avait fait ses études au collège des Jésuites de Montréal. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, à l'église St-Léon de Westmount.

ETAT-CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Baptêmes:
Le 22.—Marie, Berthe, Alice, Madeleine, fille de Adélar Fontaine et de Alice Leclair. Par. et mar. J.A.A. Leclair et Bertha Cossette, grands-parents.

Le 22.—Joseph, Jean, Paul, fils de Cléophas Lagaë et de Rose-Héloïse Bienvenu. Par. et mar., Théodore Borduas et Eva Bienvenu, oncle et tante.

Le 24.—Marie, Jacqueline, Cécile, fille de Auray Henry et de Adéla Lussier. Par. et mar., John Henry et Georgiana Langelier.

Le 26.—Joseph, Louis, Maurice, fils de Lauréat Millier et de Eva Dulude. Par. et mar., Louis Morissette et Régina Dulude.

Sépultures:
Le 21.—Edouard Blanchard, 4 ans, fils de feu Zéphir Blanchard et de Malvina Mongeau.

Le 23.—Thérèse Durocher, 13 jours, fille de Donat Durocher et de Floriana Renière.

Le 26.—Rose Ménard, 31 ans, épouse de Joseph Gladu.

EGLISE NOTRE-DAME

Sépulture:
Le 23 fév.—Claire, 8 jours, enfant de Jérémie Brouillette et de Marguerite Deslandes.

Vente par le shérif

C.S. No. 1481. District de St-Hyacinthe
PASCAL BRUNELLE, Demandeur; against HENRY LEMOINE, Défendeur:
Une terre située en la paroisse de St-André d'Acton, sur le deuxième rang, formant 180 arpents, étant partie des Nos. 135 et 136 du cadastre de la dite paroisse, avec bâtiments.
Pour être vendue à la porte de l'église d'ACTON VALE, mercredi, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS prochain (1924) à ONZE heures de l'avant-midi, St-Hyacinthe, ce 27 février 1924.
JOS. L. CORMIER, Shérif.

Sheriff's Sale

S.C. No. 1481. District de St-Hyacinthe
PASCAL BRUNELLE, Plaintiff; against HENRY LEMOINE, Defendant:
A land situated in the parish of St-André d'Acton, on the second range, containing 180 arpents, being a part of lots Nos. 135 and 136 on the official cadastre of said parish, with buildings.
To be sold at the church door of ST-ANDRE D'ACTON, wednesday, on the NINETEENTH day of MARCH next (1924), at eleven o'clock in the forenoon, St-Hyacinthe, February, 27th 1924.
JOS. L. CORMIER, Sheriff.

CANADA

Province de Québec
District de St-Hyacinthe
No. 9
COUR SUPERIEURE
DAME MARIE DUFALUT, de la paroisse de St-Jude, district de St-Hyacinthe, veuve de Napoléon Larivière, en son vivant bourgeois, du même lieu.
Demanderesse,
vs
ALMERIA DUPIRE, et devant de la dite paroisse de St-Jude, maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique.
Défendeur,
&
ALPHONSE GERMAIN, cultivateur, de la paroisse de St-Bernard, district de St-Hyacinthe.
Tiers-saisi.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois.
St-Hyacinthe, 28 février 1924.
H.A. BEAUREGARD, P.C.S.
LUSSIER & FONTAINE, Avocats de la Demanderesse.

SAINT-PIE de Bagot

Le 20 dernier une soirée récréative fut organisée par le Cercle des Fermières, pour fêter le nouveau bureau de direction, choisi à l'unanimité en janvier dernier.

L'entrée de la présidente accompagnée de tout son conseil fut accueillie par de long applaudissements qui disaient déjà bien haut, l'estime que portaient pour elles tous les membres du cercle, et combien elles étaient heureuses de voir chacun à son poste.

Une voix répondait au désir des membres, en offrant au conseil, des félicitations et des souhaits de cordiale et d'affectueuse bienvenue.

Elle pria M. l'aumônier et M. Rousseau, l'agronome du comté de ne pas ménager leurs conseils, afin que notre cercle progresse et rivalise, avec ceux des paroisses environnantes; après quoi elle présenta une coupe d'argent, contenant les argents nécessaires du drapeau, et souhaitant fortement que ce drapeau, brille et soit victorieux.

Après les remerciements, un toast fut proposé par M. E. Choquette, époux de Mme la présidente, à la santé du cercle des fermières, suivi d'une partie de cartes, d'une scénette, et enfin le café.

Ce fut avec regret que l'heure du départ arriva, et tous étaient heureux de cette agréable soirée.

M. l'abbé Louis Forest, notre ancien vicaire, était de passage au presbytère, la semaine dernière.

Le 25 février ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Cordeau, dans notre église paroissiale. Conduisaient le deuil: M.M. Exibuable Choquette, Wilfrid Tétrault, Adélar Langevin, Joseph Cadioux, Eulclide Beaudry, Victor Beaugard, Suivaient le cortège: M. l'abbé Arthur Cordeau, Agénor Cordeau, Donat Cordeau, Jean Bruno, petit-fils du défunt, M. et Mme Chicoine, M. Emile Sicotte, ses gendres, et un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe, et le service fut chanté par M. l'abbé Honorat Gendron, chapelain de l'Hôtel-Dieu. Comme diacre et sous-diacre, M.M. les abbés Victor Cordeau et Edmond St-Pierre.

On remarquait au choeur: M. le chanoine Sénécal, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe, M.M. les abbés Valmore Roy, Emile Roy, J.B. Tétrault, Rosario Martin, Alphonse Girard, Gaston Martel, Eucher Martel, Donat Breton, Conrad Maurice, Charles Alfred Renault.

Le choeur de chant était rehaussé par la présence de M. Rochon, de St-Paul d'Abbotsford. Une messe en partie fut chantée et M. le notaire Morin a chanté le cantique du mourant. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Alida Marin et quatre enfants; M. l'abbé Arthur Cordeau, Adgéné Cordeau, Donat Cordeau et Mme Chicoine, née Anne Marie. Des frères, M.M. Lionel Cordeau, Annie Cordeau, Clodomir Cordeau. Ses sœurs, Anna et Marie Cordeau. Ses gendres, M.M. Ernest Chicoine, Emile Sicotte. Ses neveux, M.M. Wilfrid Cordeau, Edouard Belliveau, Armand Girouard et une nièce, Marguerite Marin, ainsi que le magistrat Marin de St-Hyacinthe, son beau-frère.

Un grand nombre de bouquets spirituels ont été offerts au défunt et une foule très nombreuse assista aux funérailles.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

SAINT-HUGUES

Mercredi le 27 février a été célébré le mariage de Mlle Yvonne Picard, fille de M. Adolphe Picard, avec M. J. Gobiel de Montréal. Les époux partirent immédiatement pour voyage.

Le 4 mars prochain aura lieu dans les salles du couvent une soirée dramatique et musicale organisée par les dames du Cercle des Fermières. Le drame en quatre actes intitulé: "Yva ou le Triomphe de la Foi chrétienne" sera joué. Voie, le nom des personnages et des actrices: Vanda, princesse de Moldavie, Mlle Béatrice Contois; Liane, fille de Vanda, Mlle Marie-Olive L'Écuyer; Niobé, intendante de Vanda, puis comtesse Hélène, Mlle Françoise L'Écuyer; La contesse Rosemonde, sœur d'Hélène, Mlle Alice Dupaul; Yva, fille de Rosemonde, Mlle Flore Valcourt; Sarah la Bohémienne, sœur de lait d'Yva, Mlle Aline Valcourt; Yamouna, l'Arabe, Mlle Claudette L'Écuyer; Cora, la négresse, Mlle Jeanne Poulin; Francesca, la Napolitaine, Mlle Marie Rose Vigneau; Inès, l'Espagnole, Mlle Germaine Lafond; Rose-lane, la Grecque, Mlle Rose Blanche Côté; Gulnare, la Turque, Mlle Irène Lefebvre.

Il y aura aussi une opérette comique jouée par Mlles Blanche Gendron, Elouya Désautels et Claudette et Marie-Olive L'Écuyer ainsi que des entr'actes intéressants. Les billets d'admission sont au prix populaire de \$0.35 et le public cordialement invité à assister à cette séance qui promet d'être intéressante.

SAINTE-ROSALIE

Dimanche dernier M. et Mme Irénée Pelletier ont été passer la journée chez des parents à Ste-Libaire.

M. et Mme Armand Guillerie de St-Hyacinthe, étaient en visite dimanche chez leur beau-frère M. Ephrem Bourgeois.

Mme Uldérie Tanguay est allée au service de son père, M. Diendoné Desjardins, décédé aux Etats-Unis.

Ces jours derniers M. et Mme Eloi Poulin réunissaient leurs parents et quelques intimes en l'honneur de M. et Mme Irénée Pelletier de retour de leur voyage de noces.

A été baptisé le 15: J. Armand-Gilles, fils de Ephrem Bourgeois et de Marie Louise Lavigne. Parrain et marraine, M. et Mme J. Armand Guillerie, oncle et tante de l'enfant.

Ces jours derniers M. Eugène Sicard de Newport, était de passage chez sa sœur Mme Onésime Turgeon et son beau-frère M. Jos. Lefebvre.

Mardi a été béni le mariage de M. Léon Paul Veilleux avec Mlle Adéline Laliberté. Nos meilleurs souhaits.

ST-JEAN-BAPTISTE (Rouville)

M. et Mme Céphas Brouillet sont revenus jeudi dernier de leur voyage de noces. Avant d'aller résider à St-Hilaire, les heureux époux passent quelques jours chez M. Georges Dussault, père de la mariée.

Dimanche soir, il y avait grande réunion chez M. Georges Dussault en l'honneur des nouveaux mariés, M. et Mme Céphas Brouillet. La veillée passa très agréablement et les heures s'écoulèrent trop vite à agré de tous les désirs. Il y eut chant musique et danse. Tous ne se séparèrent que très tard, en emportant de ces heures charmantes les meilleurs souvenirs.

Mme G. Trottier et Mlle Corinne Trottier de St-Lambert, sont venus passer quelques jours chez M. Georges Dussault.

M. Wilfrid Jourdain, de Holyoke, Mass., est venu retrouver sa femme qui est en promenade chez M. Stanislas Chabot.

Samedi dernier, plusieurs parents et amis se réunirent chez M. Philibert Chabot pour fêter le cinquantième anniversaire de Madame Philibert Chabot. Une adresse fut lue par Mlle Henriette Chabot et un magnifique cadeau fut offert à l'héroïne de la fête. Comme dans toutes les semblables réunions la veillée passa rapidement. Il y eut chant, musique, déclamations et danse. Ce n'est que sur le matin qu'on se quitta, et tous gardent, de cette fête les plus douces impressions.

Le Saint Evangile

Jésus et la Samaritaine de Séchar (suite) St-Jean IV.

«Seigneur, s'écria la femme, je vois que vous êtes un Prophète.— Nos pères ont adoré sur cette montagne (le mont Garizim), et vous, vous dites que c'est à Jérusalem qu'il faut adorer?—Femme, crois-moi! L'heure est proche où ce ne sera ni sur cette montagne, ni à Jérusalem que vous adorerez le Père. Vous adorez, vous, ce que vous ne connaissez point; nous autres (Judéens) nous adorons ce que nous connaissons, car le Salut vien des juifs. Mais l'heure arrive, et déjà elle est venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité; et ce sont de tels adorateurs que veut le Père. Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité.—Je sais, répartit la femme, que le Messie, qu'on appelle Christ, doit venir. Lorsqu'il sera venu, il nous instruira de toutes choses.—Le Messie, c'est moi! moi qui te parle!—En ce moment ses disciples arrivèrent. Et ils s'étonnaient de ce que Jésus s'entretenait avec une femme. Néanmoins, aucun ne lui dit: Que lui demandez-vous? ou: Pourquoi parlez-vous avec elle?—Quant à la femme laissant là son urne, elle courut à la ville, et, à tous ceux qu'elle rencontra: Venez, disait-elle, venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Ne serait-il point le Christ?—Ils sortirent donc de la ville et vinrent à Jésus.»

La preuve que le Sauveur vient de donner à la Samaritaine qu'il sait tout à vivement impressionné cette femme légère: elle se sent en présence d'un personnage extraordinaire, elle voit maintenant un Prophète en Jésus. Mais elle n'est pas encore prête à se rendre aux sollicitations de la grâce, et à renoncer à sa vie coupable: elle détourne vivement la conversation, et saute prestement sur un autre sujet, moins personnel, moins pratique. Elle fait allusion au sujet qui divise les Samaritains des Judéens: où faut-il adorer Dieu et lui offrir des sacrifices? à Jérusalem ou au temple de Garizim? Le maître ne dédaigne pas de la suivre un instant sur ce terrain nouveau. Il en profite pour l'instruire de la supériorité du culte et de la religion toute spirituelle qui doit bientôt remplacer, en le perfectionnant, l'ancien culte mosaïque, plutôt extérieur et matériel.—mais la femme veut temporiser: elle veut attendre l'Envoyé de Dieu, le Messie promis; Celui qui doit mettre fin à toute discussion en manifestant la vérité totale et définitive. C'est comme un suprême effort qu'elle tente pour se dégager de l'emprise de la grâce intérieure qu'elle sent croître en elle-même, et qui la presse de se convertir sans retard.— Mais l'heure de Dieu est venue pour elle et pour ses concitoyens; il entre dans les desseins de Dieu que sa conversion soit, dès ce jour, l'occasion de celle de plusieurs en Samarie. Jésus le sait; la femme se déclare prête à croire au Messie, quand il viendra, eh bien! le voici devant elle: C'est moi-même! moi qui te parle! lui déclare Jésus. — Et la voilà soudain éclairée, gagnée, maîtrisée par la grâce: elle croit, et court inviter ses concitoyens à partager son bonheur. La Samaritaine a bien, ici encore, quelques défauts, que nous nous garderons bien d'imiter—mais elle nous offre, en cette épisode de sa vie, un exemple précieux de fidélité à la grâce, et de zèle généreux et empressé pour le salut de nos pères. Favorisée des premières lueurs de la foi en Jésus, elle oublie le but de son voyage au Puits, laisse là son urne, et remonte en toute hâte à la ville, annoncer aux Sicharites, ses concitoyens, l'heureuse rencontre qu'elle vient de faire, d'un homme étrange, simple juif en apparence, mais vrai Prophète en réalité, capable de lire au fond des consciences, et se donnant pour le Messie en personne: Venez le voir! leur crie-t-elle toute émue—Ne serait-ce pas, en effet, le Christ?—Elle n'ose pas encore déclarer ouvertement sa foi, mais il est clair qu'elle croit déjà à la Messianité de Jésus, et son désir ardent c'est que tous, avec elle, ils reconnaissent en lui l'Envoyé de Dieu que tout Israël attend et désire. Et nous qui avons été favorisés, sans aucun mérite, du don de la foi et d'une instruction chrétienne solidement établie, qu'en faisons-nous? en vivons-nous? en faisons-nous la règle de notre conduite? avons-nous le courage, la fierté de nos croyances? cherchons-nous à faire bénéficier les autres, à l'occasion, du trésor de vérités dont notre foi catholique nous assure la pleine possession? A. B.C.

leur ce qu'avait déjà préparé son prédécesseur et ce que voulaient les paroissiens.

Nos paroisses

MARIEVILLE

IX
Le règne curial de l'abbé Lajus.— Son mauvais état de santé.—Parachèvement et décoration de l'intérieur de l'église. 1814-1830.

Le successeur de M. Signay à la cure de Sainte-Marie fut l'abbé Jean-Baptiste Lajus, qui y arriva le 19 novembre 1814.

Né à Québec le 21 mai 1781, fils du chirurgien François Lajus et frère de l'abbé Flavien, il était de famille distinguée; par sa mère il était le neveu de Mgr Hubert.

Ayant été ordonné à Chambly par Mgr Denaut, le 27 mai 1804, à l'âge de 25 ans, il fut d'abord successivement vicaire à Boucherville et à Saint-Eustache, puis missionnaire un an à Rimouski, d'où il venait à Sainte-Marie.

Son premier soin fut d'y finir l'intérieur de l'église. C'est d'ail-

leurs ce qu'avait déjà préparé son prédécesseur et ce que voulaient les paroissiens.

Dès le 21 janvier 1815, était conclu le marché de \$5,400, par lequel le sculpteur René Saint-James, de Saint-Vincent-de-Paul, s'obligeait à exécuter le travail, qui fut commencé sans retard.

Le 11 juin, la chaire terminée était solennellement bénite et, le 9 juillet, les marguilliers prenaient possession du banc-d'œuvre. A l'autonne, tout était fini.

Néanmoins, ne trouvant pas la voûte assez décorée, en 1823 on y ajouta encore des ornements pour la somme de \$300.

Le cimetière, de son côté, trop resserré auprès de l'église, dut être transféré un peu plus loin en 1818, ce qui ne coûta pas moins que \$3,000 et fut payé par une répartition spéciale.

Ensuite le 21 juillet 1821, les édifices religieux furent assurés contre le feu à la Phoenix de Londres en Angleterre pour le montant de \$20,000, à raison d'une prime annuelle de \$50.00.

Tout allait bien lorsque, le 21 mai 1822, survint un grave accident: le clocher fut renversé sur le

toit de l'église, l'enfonça en partie et causa même d'appréciables dommages à l'intérieur.

Il fallut prélever une nouvelle répartition légale de \$2,600 pour réparer les dégâts. La couverture put être restaurée et finie à l'autonne; quant au clocher, il ne fut relevé qu'au printemps suivant. Alors la paroisse comprenait 734 propriétés.

L'école, établie au village par le curé Signay, ne s'était, hélas! que péniblement maintenue jusqu'en 1829; les classes y avaient été même souvent interrompues, lorsque la fabrique décida de la prendre sous sa tutelle.

Jusqu'à là à loyer, il lui fut construit dès lors une bonne maison de \$800 sur le terrain de la fabrique. Le gouvernement y avait été d'une générosité de \$240 pour sa part et la fabrique en avait soldé le reste.

Elle se soutint ainsi tant bien que mal jusqu'en 1853, grâce à la libéralité de celle-ci, qui annuellement payait un salaire de \$140 à l'instituteur et autant à l'institutrice, les garçons et les filles y étant séparés.

Sur ces entrefaites, en vertu d'un contrat passé le 24 mai 1829, le peintre Yves Tessier orna les murs de la nef de l'église de huit grands

tableaux de \$100 chacun, représentant les principales scènes de la passion du Sauveur.

Comme on le voit, M. Lajus travaillait toujours, mais non sans être souvent arrêté par la maladie, obligé alors de recevoir du secours.

Il eut ainsi comme vicaires: M. Jean-Baptiste Daveluy, du 4 avril au 7 juillet 1818; son frère Flavien à trois reprises, du 18 mars 1820 au 13 juillet 1825, du 27 janvier au 17 juin 1826 et du 2 février au 17 août 1830; M. Charles-Ambroise Bronillet, du 23 juillet 1825 à sa mort le 20 novembre 1829; enfin M. J.-O. Boucher, du 20 décembre 1829 au 7 février 1830.


Le pasteur était trop souvent dans l'incapacité de remplir ses devoirs vis-à-vis de ses ouailles pour qu'elles en fussent satisfaites.

Aussi, en 1818, insistèrent-elles auprès de l'évêque pour qu'il fût remplacé; lui-même les appuyait de son mieux, non moins content de s'en aller qu'eux de le voir partir.

Ces démarches de part et d'autre avaient lieu en mars; Mgr Plessis, pas du tout de cet avis, répondit au curé, le 18 mai: "J'aimerais mieux que vous gardiez votre cure."

A la mort du curé de Beloeil, le

Si vous perdez du poids, êtes maigre, pâle et épuisé, vous êtes en danger. Father John's Medicine vous donnera des chairs et de la force. C'est un reconstituant de l'organisme et un producteur de forces. Il est sûr également pour les enfants, parce qu'il ne contient ni alcool ni drogue dangereuse. Father John's Medicine est ce qu'il y a de mieux contre rhumes et maux de gorge. En usage depuis 68 ans.



11 septembre 1820, M. Lajus revint à la charge et demanda ce poste; l'évêque avait d'abord accédé à ce désir, en février suivant; mais plus tard, le 11 avril, il se ravisa, et rien ne se fit. (suite à la dernière page)

Maintenant dans la VILLE DE ST-HYACINTHE

DEPUIS vingt ans, les huiles et les graisses Havoline pour automobiles dominent sur le marché des Etats-Unis.

Havoline a été la première huile à moteur de qualité supérieure portant une marque de fabrique et préparée spécialement pour lubrifier le moteur d'automobile.

Havoline a produit une huile pour répondre à chaque besoin nouveau dû au développement de l'automobile.

En raffinant les huiles de ses propres puits, Havoline a maintenu une uniformité qui donne les meilleurs résultats à ceux qui s'en servent.

Jamais les automobilistes n'ont compris comme aujourd'hui l'importance d'une lubrification exacte.

L'huile entre dans la proportion d'environ deux pour cent dans les frais d'administration d'un automobile.

Mais les huiles à bon marché ou de qualité inférieure augmentent plusieurs fois le coût des réparations et de l'entretien.

De sorte qu'aujourd'hui, celui qui veut le meilleur rendement de son automobile et la plus grande économie, exige Havoline.

Vous verrez bientôt dans votre ville ou dans votre voisinage l'enseigne bleue avec un œil-de-bœuf rouge où vous lirez: "Huile Havoline."

Soyez certain que là où se trouve cette enseigne, vous pouvez obtenir des huiles et des graisses qui sont le résultat de vingt années de développement et de recherches, vingt années d'expérience dans la lubrification des automobiles, vingt années de réputation de qualité dans les produits et d'honnêteté dans les procédés.

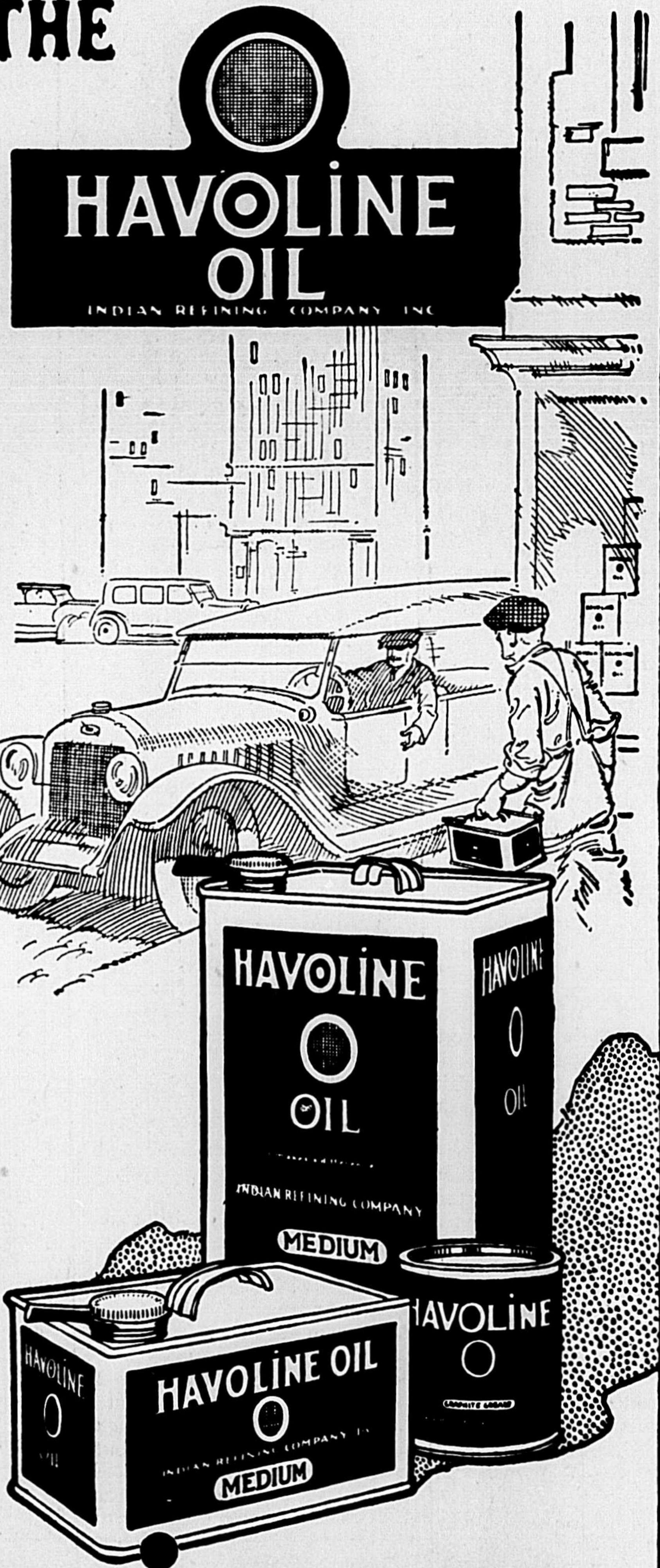
Remarquez l'enseigne des huiles et des graisses Havoline.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR ST-HYACINTHE

J. B. GERVAIS

HAVOLINE

HUILES ET GRAISSES



La Seule Manière

d'essayer le thé, c'est de le goûter.—

Le Thé Vert

"SALADA"

fait la conquête de toutes les personnes habituées aux thés du Japon.

IL VOUS PLAIRA

SOUVENIRS DU PASSE

Extraits de vieux Nos du Courrier de St-Hyacinthe

MESSIRE EDOUARD LECOMTE

Le Séminaire de St-Hyacinthe vient de subir une perte bien douloureuse vendredi, le 13 de ce mois. La mort a enlevé M. Edouard Lecomte, Procureur de cette institution. Les qualités qui le distinguaient, et qui déjà l'avaient rendu si utile pouvaient faire espérer de lui les services les plus signalés pour la religion et l'éducation.

M. Lecomte naquit à St-Sébastien le 16 novembre 1841. Il était le petit fils, par sa mère, d'un homme qui a laissé une mémoire honorable, le Capitaine Fortin, décédé au commencement de janvier dernier, et il était le neveu de M. le curé de St-Jude. Les heureuses dispositions d'esprit et de caractère qu'il fit remarquer en lui dès son enfance engagèrent son père à lui donner une haute éducation; il le fit entrer au Collège de St-Hyacinthe à l'ouverture des classes en 1853, l'année même où fut occupé l'édifice actuel. Ses talents et son travail assidu lui donnèrent dès le commencement de ses études des succès distingués, qui furent de plus en plus éclatants. Il occupa souvent la première place de sa classe et à chaque année, des prix nombreux attestèrent son intelligence et son application. Il se distinguait aussi pendant tout son cours d'études par une grande piété, et une fidélité inviolable au devoir; il se faisait en même temps remarquer par le sérieux et la fermeté de son caractère. Il termina son cours en 1860.

Ses succès au Collège déterminèrent ses dignes parents, si justes appréciateurs de l'importance de l'instruction, à donner l'éducation classique à leur cinq autres fils, qui ont étudié ou étudient encore à St-Hyacinthe: l'un d'eux est membre de la Congrégation des RR. Pères Oblats. M. Lecomte n'eut guère qu'une pensée pour son avenir pendant ses études, celle de se consacrer au service des autels. Il fut la toisur le 14 octobre 1860. Il fut employé à l'enseignement, et chargé de la classe de quatrième; puis il professa successivement la troisième, les Belles Lettres et la Rhétorique, cette dernière classe pendant trois années. Il sut toujours exercer le plus grand ascendant sur ses élèves qui avaient pour lui une haute estime, à cause de ses vertus et de ses talents. De fortes études le rendaient maître des matières qu'il enseignait: sa parole nette, précise, éclairait et satisfaisait ses élèves aux succès de ceux-ci à leurs examens on reconnaissait l'habileté du professeur.

M. Lecomte reçut les ordres mineurs le 6 octobre 1861, le sous-diaconat le 4 octobre 1863, le diaconat le 22 novembre de la même année et il fut promu au sacerdoce le 11 septembre 1864, dans la chapelle du Séminaire.

Il voulait consacrer sa vie à l'institution où il avait reçu son éducation; les membres du Séminaire appréciant son mérite l'agrégèrent à leur corps le 2 avril 1866.

En 1867, le Procureur du Séminaire dont la santé s'était affaiblie, ayant demandé d'être déchargé de cet office, M. Desaulniers qui avait discerné les diverses aptitudes de M. Lecomte ne craignit pas de l'indiquer à ses confrères, comme propre mal-

gré son jeune âge à remplir ce poste difficile et important. Il y fut appelé, et il a réalisé toute l'espérance qu'il avait fait naître. Il se mit à l'œuvre avec un grand courage et un entier dévouement: il n'épargna ni son travail, ni ses forces, afin d'en bien remplir les fonctions. Il montra dans la gestion des affaires une grande habileté qui fut remarquée par ceux avec qui il eut à traiter. Il avait au plus haut degré l'esprit d'ordre et de prévision: il savait rencontrer les difficultés qu'une charge semblable devait de temps à autre présenter; le Séminaire n'a eu qu'à se louer de son administration.

M. Lecomte a laissé d'autres regrets que celui de sa perte comme professeur ou comme procureur. Il était l'édification de la communauté à laquelle il appartenait par sa piété, par sa parfaite régularité et par l'esprit ecclésiastique dont il était fortement pénétré.

Il était sérieux, peu expansif, et semblait d'un aspect un peu sévère, mais il avait une grande bonté de cœur, qui l'a rendu l'objet non seulement de l'estime, mais aussi de l'affection de ceux avec qui il a été plus spécialement en rapport. Il était donc d'une grande charité envers les indigents; il les secourait de ses dons personnels et faisait avec une grande bienveillance les aumônes de la maison que sa charge lui permettait de distribuer. Peu de temps avant sa mort il exprima la volonté qu'un don considérable fut fait aux pauvres sur ses biens patrimoniaux.

La santé de M. Lecomte n'avait jamais été forte: depuis quelques mois elle s'altérait sensiblement: des symptômes d'une maladie de poitrine se décelaient chez lui. Il n'en tint pas suffisamment compte: il se livra avec la même assiduité à ses travaux, quoique de temps à autre il lui fut recommandé de ménager ses forces. Il lui fallut enfin consentir à se voir décharger d'une grande partie de ses fonctions, mais il était trop tard. L'épuisement était plus considérable chez lui qu'on ne l'avait pensé et qu'il ne l'avait cru lui-même. Dans les premiers jours de ce mois, le médecin fut alarmé des progrès rapides du mal. Bientôt, le danger fut déclaré. M. Lecomte se résigna entièrement à la volonté divine, et reçut les Sacraments avec une vive piété. En proie à de fortes douleurs, il ne fit entendre aucune plainte. Dans ses derniers jours, il fut constamment recueilli: il ne parlait que pour demander des prières à ceux qui le visitaient, et aux Religieuses dévouées qui lui ont donné leurs soins pendant sa maladie. Il avait sans cesse son crucifix à la main; il y portait souvent ses regards et ses lèvres.

Mgr de St Hyacinthe averti du danger où se trouvait ce digne prêtre pour lequel il avait une haute estime, quitta Belœil et se rendit au Séminaire pour lui faire ses adieux.

M. Lecomte, qui conserva ses facultés jusqu'au dernier moment reçut avec reconnaissance la bénédiction de son Evêque. Peu d'instants après la dernière crise se déclara, et il expira en présence de Monseigneur, au milieu de ses confrères et de quelques membres de sa famille. Il était 7 heures du soir: c'était le jour même de la fête de son patron, St Edouard. Il était âgé de 29 ans 10 mois et 27 jours.

Les funérailles ont eu lieu le 16: M. le Supérieur du Séminaire a fait à levée du corps, et le R. P. Lecomte de la Congrégation des RR. PP. Oblats, frère du défunt, a chanté le service, ayant pour Diacon M. J. Dupuy, curé de St-Grégoire d'Iberville, et Sous-Diacon M. F. X. Coté, de St-Athanase, tous deux condisciples du défunt. Mgr de Germanicopolis a chanté l'absoute.

M. Bayle, Supérieur du Séminaire de Montréal, M. le Grand Vicaire

Moreau et un grand nombre d'autres membres du clergé assistaient à la cérémonie funèbre: les citoyens les plus distingués de St-Hyacinthe, entr'autres M. Baehand, représentant du comté à l'Assemblée Législative, étaient aussi venus offrir l'expression de leur respect pour la mémoire de Monsieur Lecomte et leurs condoléances pour le Séminaire.

Voici les noms des membres du clergé présents à cette cérémonie: Mgr de Germanicopolis, M. Bayle, Supérieur du Séminaire de Montréal, M. L. Z. Moreau et J. S. Raymond, V. G., MM. Vachier, Girouard, Marchesseau, Beaugregard, Brunet, J. B. Chartier, I. Dufresne, J. B. Dupuy, J. Dupuy, Alf. Dupuy, Gauthier, Allaire, Nadeau, McAuley, Marcotte, Brunelle, E. Dufresne, P. Lévesque, D'gnan, C. Blanchard, Bertrand, Laberge, V. Chartier, Coderre, Soly, LaRue, A. Desnoyers, Tétreau, Quallette, Boivin, E. Durocher, Jodoin. (17 octobre 1871)

ST-BARNABE-SUD

Il a été beaucoup question autrefois des fameux puits de gaz de St-Barnabé. Surtout après que ces puits eussent été jugés inexploitable sur une grande échelle. C'est alors qu'ont surgi des exploitants de la crédulité publique, et par des fausses réclames plus de \$100,000 ont été perdues. Ces puits viennent d'être achetés du gouvernement par un particulier qui les exploitera selon leur valeur réelle. Le temps prouvera s'ils sont de quelque utilité pour la paroisse.

LA PRESENTATION

A sa réunion du 4 février, comme cela devait être, la résignation de M. A. Michon fut acceptée. Comme on devait s'y attendre il a été quelque peu question d'indiquer un peu qui devait lui succéder. C'est alors qu'on s'est aperçu qu'il ne serait pas facile de nommer ceux, sans doute, à qui on avait pensé, lorsque la chose fut préparée par ceux que nous indiquons dans notre dernière correspondance.

A cette même réunion il s'est produit une chose que très peu attendaient. Comme tout le monde le sait il n'y a pas longtemps une requête, signée par presque tous les intéressés de Salvail, du village et du rang de l'Eglise demandait un conseil de prendre les moyens de faire graver, dès cette année, la partie la plus mauvaise du chemin de St-Hyacinthe. Ce que nous savons tous aussi, c'est que cette demande, si légitime d'ailleurs n'avait pas trouvé grâce auprès de MM. les conseillers. Un seul, M. E. Duphily avait proposé de la prendre en considération. Malheureusement, il n'eut pas de second, pas même chez les deux conseillers de Salvail. En conséquence elle avait été bel et bien jetée au panier. Or, à notre grande surprise, il paraît qu'un certain nombre de personnes, je n'ai pas besoin d'ajouter que celles-là n'avaient pas voulu signer la requête première, demandaient de s'adresser à qui de droit pour savoir ce qu'ils pourraient espérer pour ce chemin. Est-ce que M. le député ne leur a pas dit dans son journal au lendemain de son élection?

Peut-on plus gauchement faire connaître son jeu, peut-on plus clairement dire qu'une chose n'est bon-

Celery King est ce qu'il faut pour stimuler l'action du foie, nettoyer les intestins purifier le sang, mettre fin aux maux de tête et vous donner le bienfait d'un sang et d'une force nouvelles. Le laxatif, les racines et les herbes fortifiantes de la Nature sont Celery King. Paquets de 30c. et de 60c.

Toussez-Vous?

Pourquoi ne pas vous guérir aujourd'hui même? Quelques gouttes de Shiloh soulagent ce chatouillement de la gorge qui vous irrite. Quelques doses écartent les tissus enflammés de la gorge et éteignent véritablement cette toue. 30c. 60c. et \$1.20. Chez tous les pharmaciens.



ne que lorsqu'elle est demandée par une centaine. Donc, peut-on plus clairement dire d'où vient le mot d'ordre.

Ceux-là même qui apportaient toutes espèces de raisons lors de la présentation de la première requête, n'eurent alors aucun mot à dire, et le conseil qui avait rejeté la requête signée par un si grand nombre passa à l'unanimité cette dernière, présentée par quelques-uns.

Peut-on plus audacieusement se riner de la majorité. Est-ce qu'une requête signée par un très grand nombre ne vaudrait pas mieux auprès des autorités qu'une autre signée par quelques-uns, lors même qu'ils seraient les plus ardens défenseurs du fameux comité. Car il ne faut pas l'oublier, voyant par les deux requêtes dont nous avons déjà parlé ils se sont aperçu que la majorité de la population veut procéder et cela même indépendamment du comité qui jusqu'à présent n'a pas donné signe de vie, c'est pour le sauver du discrédit que nous voyons toutes ces inconspicues.

Réussira-t-on par là à lui donner un peu de vie et surtout à son président une décision dans ce sens.

Nous en doutons fort, car il nous a déjà dit qu'il n'en a pas besoin.

Attendons les événements. Sans doute ces personnes vont apporter pour explication que les autres requêtes ne demandaient pas assez. C'est la route régionale qu'il faut avoir. D'abord comment ont-ils parlé au nom de St-Thomas et de St-Denis et puis il y a-t-il assez long temps qu'on cherche à endormir la population de La Présentation par ce fameux mot de route régionale. Qu'on commence par faire notre partie, alors on pourra voir à forcer St-Thomas, puis St-Denis s'ajoutant on pourra alors la faire déclarée route régionale si possible, ce dont je doute fort.

A sa réunion du 11 février le conseil a choisi M. Henri Gagnon comme successeur de M. A. Michon.

Je parie que ce n'est pas tout à fait ce qu'un petit nombre attendait.

Essayez-le

Pourquoi ne pas vous occuper maintenant à donner aux tablettes ZUTOO, le remède généralement en usage pour le mal de tête, un essai honnête et juste? S'il y a aucun doute, dans votre esprit, quant au mérite de ces tablettes, essayez-les et vous saurez la vérité. Ne sacrifiez pas votre confort, à cause de préjugés ou de scepticisme. Essayez les tablettes pour vous convaincre. 35c.

Zutoo

Mis en Boîtes Métalliques
Hermétiquement Fermées



80¢
La 1/2 lb.

Achetez-le en n'importe quel temps et n'importe où, il est d'un arôme toujours exquis et toujours en bonne condition
Ogden's Liverpool

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Train No 1 Express Maritime, tous les jours, laisse St-Hyacinthe à 6.38 p.m. arrive à Montréal à 7.50 p.m.

Train No 2 Express Maritime, tous les jours, départ de Montréal à 10.45 a.m., laisse St-Hyacinthe à 11.54 a.m. pour Lévis et Halifax.

Train No 3 Ocean Limited, tous les jours, laisse St-Hyacinthe à 7.56 a.m., arrive à Montréal à 9.10 a.m.

Train No 4 Ocean Limited, laisse Montréal à 7.00 p.m., tous les jours, Départ de St-Hyacinthe à 8.08 p.m. pour Lévis, Halifax et St-Jean.

Train No 12, tous les jours, dimanche excepté, laisse Montréal à 4.05 p.m., et laisse St-Hyacinthe à 5.35 p.m., pour Sherbrooke, Richmond, Québec et Island Pond, etc.,

Train No 14 quitte Montréal pour Portland à 8.30 p.m., tous les jours et arrive à St-Hyacinthe à 9.48 p.m.

Train No. 15, tous les jours, de Sherbrooke, Portland, laisse St-Hyacinthe à 6.18 a. m., arrive à Montréal 7.45 a.m.

Train No 16 tous les jours laisse Montréal à 8.30 a.m. arrive St-Hyacinthe à 9.50 a.m. pour Richmond et Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Portland, Old Orchard.

Train No. 23, excepté le dimanche, laisse St-Hyacinthe à 2.45 p. m., et arrive à Montréal à 4 p.m.

Train No 24, tous les jours, part de Montréal à 12.10 a.m., arrive à St-Hyacinthe à 1.30 p.m.

Train No 33 de Québec, tous les jours laisse St-Hyacinthe à 5.57 a.m., et arrive à Montréal à 7.20 a.m.

Train No 34, laisse Montréal, tous les jours à 11.30 p.m. et arrive à St-Hyacinthe 12.55 a.m., pour Québec.

Train No 37, tous les jours, dimanche excepté, part de St-Hyacinthe à 7.13 a.m., et arrive à Montréal à 8.33 a.m.

Train No 38, tous les jours, dimanche excepté, laisse Montréal à 6.10 p.m., et arrive à St-Hyacinthe à 7.35 p.m.

Train No 39, dimanche seulement part de St-Hyacinthe à 7.55 p.m., et arrive à Montréal à 9.10 p.m.

Train No 41, excepté dimanche, quitte St-Hyacinthe à 9.43 a.m., et arrive à Montréal à 11.05 a.m.

Train No 42, excepté dimanche, pour Nicolet, part de Montréal à 5.20 p.m., et arrive à St-Hyacinthe à 6.45 p.m.

Train No 45, tous les jours, dimanche excepté, de Québec, part de St-Hyacinthe à 5.00 p.m., et arrive à Montréal à 6.05 p.m.

Train No 46, tous les jours pour Québec, part de Montréal à 4.45 p.m., et laisse St-Hyacinthe à 5.48 p.m.

Train No 145, dimanche seulement, de Québec, quitte St-Hyacinthe à 8.25 p.m., et arrive à Montréal à 9.30 p.m.

Raccourcements commodes à Montréal avec les trains pour Boston, New York, Ottawa, Toronto, Détroit, Chicago (par l'International Limited), le plus beau train du Canada), aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest canadien.

On peut se procurer ici-même, des billets directs; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

Quebec Montreal & Southern

HORAIRE

A partir du 3 décembre Départ de St-Hyacinthe pour Sorrel et stations intermédiaires 10 h. a.m., tous les jours excepté dimanche.

Pour Iberville Jet, Noyan Jet et stations intermédiaires 5 p.m., tous les jours excepté dimanche.

A. L. Currie, Surintendant
N. J. Ferguson, Agent Général des passagers.
I. J. Bourbeau, Agent, St-Hyacinthe

Dr S.-E. Millette

CHIRURGIEN

De l'Hopital Français.

SPECIALISTE

des Maladies de la Femme

525 RUE ST-DENIS, MONTREAL

Consultations à St-Hyacinthe

LE SAMEDI, DE DIX HEURES A MIDI-

98, RUMONDOR

MORIN & MORIN

NOTAIRES

159 RUE GIROUARD,

ST-HYACINTHE, P. Q.

René Morin Henri Morin

Syndic Autorisé

Dr J. O. POULIOT

CHIRURGIEN-DENTISTE

Ouvert le soir les lundis, mercredis et vendredis.

Tél. 682

3, RUE DU PALAIS
En face du Parc.

ST-HYACINTHE, P. Q.

DOCTEUR PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

CONSULTATIONS: 1 Hr. à 4 Hrs.

255, rue Sherbrooke Est, Montréal

Tél. Est 5684

Téléphone 235

254 Cascade

J. A. R. Séguin

PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR

D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

Ancienne place H. Lorange

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE.

Téléphone Bell 486

Ed. Bernier & Cie, PLOMBIERS

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

51 RUE CASCADES,

ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél. Bell 517

15 rue Larocque
Quartier Cinq

L. P. FONTAINE

Entrepreneur-Ploombier

Couvertures, appareils de chauffage
Surtout à l'Electricité.

PloMBERIE et Réparations de toute sorte

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis \$2.00 numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Limitée.) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS BILLETS CHEZ

J. E. MORIN,

Tél. 70 AGENT

23 1/2, RUE LAFRAMBOISE

P. S. — Privilège de voyager par le Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande, M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera du transfert, etc.



THE CONFEDERATION CANAL AND POWER COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, de passer une loi pour incorporer une compagnie sous le nom de "Confederation Canal and Power Company" au capital de Cinq Cents Millions de Dollars, pour les fins suivantes, savoir:

1. Acquérir, acheter et posséder tous les droits, travaux, entreprises, propriétés, actif et passif de la compagnie "The Transportation and Power Corporation, Limited" (incorporée par lettres patentes en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts Révisés du Canada, 1906, et ses amendements).
2. Construire, améliorer, entretenir et opérer une route navigable par voie de canaux et de chemins, pour des fins de navigation par bateaux océaniques, à partir d'un certain endroit situé en bas de la Cité de Montréal, à la tête des Grand Lacs, la profondeur de tels canaux et chemins ne devant pas être moins de 35 pieds et leur largeur devant être suffisante pour permettre aux navires océaniques de s'y rencontrer et d'y passer à une vitesse raisonnable à tout endroit. La route de ces canaux et chemins projetés devant être la suivante, savoir:

(a) A partir d'un certain endroit situé à ou près de Charlemagne, dans le comté de l'Assomption, province de Québec, via Rivière des Prairies, le lac des Deux-Montagnes et la Rivière Ottawa jusqu'à la Cité d'Ottawa; de là via la Rivière Rideau jusqu'à Kemptonville Creek, dans le comté de Grenville; de là au fleuve Saint-Laurent, à ou près de la ville de Prescott, au moyen de canaux appropriés, avec pouvoir, droit de faire tous les travaux nécessaires ou accessoires à cette fin, y compris l'acquisition et l'élargissement ou l'amélioration de tous les canaux existant déjà sur le parcours de ladite route, de même que la construction, la mise en opération et l'exploitation de tous autres canaux pour servir aux mêmes fins.

(b) Ou comme route alternative à celle plus haut décrite: De faire les améliorations nécessaires à la Rivière Richelieu et de la rendre navigable pour les fins de navigation océanique à partir d'un endroit situé à ou près de la Cité de Sorel, dans la province de Québec, jusqu'au Bassin de Chambly; de construire un canal convenable et approprié à partir du Bassin de Chambly jusqu'au côté est de Hungry Bay, dans le comté de Beauharnois; de faire les travaux nécessaires pour creuser et améliorer les chemins dans Hungry Bay, le lac Saint-François et le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ville de Cornwall, Ontario; de construire, de Cornwall à Dickenson Landing, Ontario, un canal convenable et approprié d'acquérir, élargir et approfondir le canal actuel de Cornwall; de faire les améliorations nécessaires au chenal du Saint-Laurent jusqu'à Farran Point, Ontario; de construire un canal à ce même endroit d'acquérir, élargir et approfondir le canal y existant; et de cet endroit faire les améliorations nécessaires au chenal du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Morrisburg, Ontario; et de construire un canal à Morrisburg ou d'élargir et approfondir le canal existant; de faire les travaux nécessaires pour améliorer le chenal du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ville Iroquois, Ontario, et de construire un nouveau canal ou d'acquérir, élargir et approfondir le canal existant.

3. To acquire, purchase and take over all the works, rights, undertakings, property, assets and liabilities of The Transportation and Power Corporation, Limited (incorporated by letters patent under The Companies Act, Part I of chapter 79 of the Revised Statutes of Canada 1906 and amending Acts).

4. To acquire, purchase and take over all the works, rights, undertakings, property, assets and liabilities of The Transportation and Power Corporation, Limited (incorporated by letters patent under The Companies Act, Part I of chapter 79 of the Revised Statutes of Canada 1906 and amending Acts).

5. To deal in lands on or near the banks of their canals and channel; to take stock in land companies in connection with such lands, and to guarantee their bonds; to issue bonds and debentures and to divide their works into sections for bonding purposes; and generally to have all powers necessary or incidental to their undertaking.

6. The works and undertakings of the company to be declared for the general advantage of Canada.

Dated at London, Ont., January 19, 1924.

J. M. McEVOY, Solicitor for the applicants, London, Ont.

ACHETEZ TOUJOURS VOS FRUITS ET LÉGUMES TELS QUE Pommes, Oranges, Citrons, Pamplemousses, Atocas, Salade, Celeri, Tomates, Oignons Espagnols, Etc.

B. L. WESTER 117 RUE CASCADES Téléphone 633

Il y a des ânes pour qui le dévouement est le premier des besoins et qui ne sont heureuses que du bonheur qu'elle donnent.—Perreyve.

THE CONFEDERATION CANAL AND POWER COMPANY

NOTICE is hereby given that an application will be made to the Parliament of Canada at its next session for an Act to incorporate a company under the name of "Confederation Canal and Power Company," with a capital of five hundred million dollars, for the following purposes, viz.:

1. To acquire, purchase and take over all the works, rights, undertakings, property, assets and liabilities of The Transportation and Power Corporation, Limited (incorporated by letters patent under The Companies Act, Part I of chapter 79 of the Revised Statutes of Canada 1906 and amending Acts).

(a) From a point at or near Charlemagne, in the County of L'Assomption, Province of Quebec, via Rivière des Prairies, Lake of Two Mountains, and the Ottawa River, to the City of Ottawa; thence via the Rideau River to Kemptonville Creek, in the County of Grenville; thence by construction of suitable canal to the St. Lawrence River at or near the town of Prescott; with power to construct all such works as may be necessary or incidental thereto. Included in the above will be the acquisition and enlargement of all existing canals along the said route, or the construction and operation of other canals suitable for their purpose in lieu thereof; or

(b) As an alternative route to the foregoing: To improve and make navigable for their purpose, the Richelieu River from a point at or near the City of Sorel, in the Province of Quebec, to Chambly Basin; to construct a suitable canal from the said basin to the east side of Hungry Bay, County of Beauharnois; to improve as far as necessary the channels in Hungry Bay, Lakes St. Francis and the St. Lawrence River, to the Town of Cornwall, Ontario; to construct a suitable canal (or acquire and enlarge the Cornwall Canal), from Cornwall to Dickenson Landing, Ontario; to improve the channel of the St. Lawrence River as far as Farran Point, Ontario; to construct a canal or acquire and enlarge the existing canal at same point; to improve the channel of the St. Lawrence River from said point to Morrisburg; and to construct a canal or enlarge the existing canal at Morrisburg; to improve the St. Lawrence River channel to the Town of Iroquois, Ontario, there to construct a new canal or acquire and enlarge the Galop Canal.

To improve the St. Lawrence River channel from Iroquois or Prescott, as the case may be, to its source at Lake Ontario; and also the channel of the said lake to a point in the County of Lincoln, Ontario, on the south side of the said lake; thence to construct a canal through the Counties of Lincoln and Welland to Lake Erie; also a canal from Lake Erie at some point in or near the County of Elgin, Ontario, through the counties of Elgin, Middlesex, Lambton and Huron, to a point on the east shore of Lake Huron, within the counties of Lambton or Huron; also to construct a suitable canal or acquire and enlarge the existing canal, at Sault Ste. Marie, Ontario; with all powers which may be necessary and incidental to the construction, completion and maintenance of their said works.

3. To construct, acquire and operate and dispose of terminal, docks, warehouses, and such other works as may be necessary for their purposes; to acquire, generate and produce, hydraulic, electric or other power, and to dispose of their surplus energy and to construct and maintain transmission lines for the delivery thereof; to obtain franchises or contracts from municipalities; to construct and operate water works, power plants or tramways; and to acquire, lease or charter and operate vessels of all kinds.

4. To acquire by purchase or otherwise, or by expropriation, under the provisions of The Railway Act, 1919, all lands, public or private, water lots and water rights as may be necessary for the construction and operation of their works.

5. To deal in lands on or near the banks of their canals and channel; to take stock in land companies in connection with such lands, and to guarantee their bonds; to issue bonds and debentures and to divide their works into sections for bonding purposes; and generally to have all powers necessary or incidental to their undertaking.

6. The works and undertakings of the company to be declared for the general advantage of Canada.

Dated at London, Ont., January 19, 1924.

J. M. McEVOY, Solicitor for the applicants, London, Ont.

ACHETEZ TOUJOURS VOS FRUITS ET LÉGUMES TELS QUE Pommes, Oranges, Citrons, Pamplemousses, Atocas, Salade, Celeri, Tomates, Oignons Espagnols, Etc.

Notre sainteté est aussi grande que votre volonté. Pesez votre volonté et vous connaîtrez la mesure de votre sainteté. Soyez bons et vous serez saints.—Jean Rusbrock

DANS LE PASSE

(suite de la 1ère page) Montréal. L'instruction donnée aux filles, à futures mères de famille est-elle moins bienfaisante, moins fructueuse, moins efficace, moins salutaire que celle donnée aux garçons? Ces deux maisons ont immensément contribué à la prospérité de notre localité, à la gloire de notre petite ville.

Pour les deux fondations M. Girouard mérite reconnaissance perpétuelle de la part du peuple canadien tout entier, de la part des élèves qui ont étudié ici et de la part de tous les maskoutains.

Les paroissiens de St-Hyacinthe voulurent garder au milieu d'eux la dépouille mortelle de leur bien-aimé pasteur et c'était juste; mais la génération qui l'avait connu une fois éteinte, les messieurs du séminaire réclamèrent les restes du fondateur de leur maison rebâtie sur un plan plus vaste et ces restes exhumés le 16 juillet 1861 furent solennellement transportés au séminaire pour le 17, jour de la distribution des prix et de la sortie des élèves. En cet

te circonstance le jeune acolyte d'autrefois, J.S. Raymond, qui avait été témoin des funérailles du fondateur alors devenu supérieur de cette maison d'éducation et Vicaire général du diocèse de St-Hyacinthe prononça un grand discours en présence de Mgr Joseph Larocque second évêque de ce diocèse et de Mgr Alexandre Antonin Taché, évêque de St-Boniface et d'un grand concours de prêtres et de laïques distingués dont plusieurs hommes d'état.

Les restes furent de nouveau enfouis sous terre, dans le cimetière temporaire de cette institution en attendant la construction de la chapelle projetée. Celle-ci fut bâtie en 1883 et 1884. Tirés de terre une seconde fois, les ossements et les cendres de M. Girouard furent déposés dans un sarcophage fait de ciment et ils sont conservés sous le choeur de la dite chapelle où sont allés le rejoindre des élèves, des clercs, des prêtres, des bienfaiteurs de cette maison et ces derniers nous exhortent, nous pressent de marcher sur leurs traces.

Le successeur de M. Girouard en cette paroisse répètera bientôt: M. Girouard a fondé un collège à St-Hyacinthe et il n'est pas mort... Je bâtirai un collège afin de ne point mourir...

C'est vrai: le souvenir du fondateur est toujours bien vivant dans son collège mis sous la protection de St-Antoine son patron. Le vénéré fondateur y a sa statue au milieu du parterre. Dans les murs de cette maison il a sa chambre dite de M. Girouard, où l'on conserve pieusement quelque chose de son ameublement et de ses habits. Les élèves y ont une société littéraire dite académie Girouard, etc.

En ville l'Académie Girouard révèle et répète son nom aux enfants de la cité, puis la rue principale, trouvée belle par tous ceux qui la parcourent chante ses louanges aux oreilles des étrangers, ainsi qu'aux gens de l'endroit.

C'est pleinement dû à cet homme bene merenti.

A l'heure de la mort je consolerais et secourrais celui qui aura assisté au saint sacrifice avec assiduité et dévotion; j'enverrai pour l'accompagner dans ce redoutable passage, autant de mes saints qu'il aura entendu de messes.

N.S. à Ste-Mechtilde

MARIEVILLE

(suite de la page 6)

Dimanche, le 16 avril 1817, M. Robitaille suppléé dans sa paroisse, écrivait à l'évêque, le 19: "Sainte-Marie souffre beaucoup depuis trois semaines; le curé ne fait pas d'offices". Celui-ci était même en ce moment à l'hôpital sous les soins des Soeurs Grises de Montréal, pour la deuxième fois depuis son arrivée en cette desserte.

Le 2 mars, le même ajoutait: "M. Lajus est plus malade; on craint pour lui."

Le 9 suivant encore: "M. Lajus est un estomac dévoté, à force de remèdes qu'il a pris; il est toujours prêt à vomir et son estomac est vide. Je crains qu'il ne soit longtemps malade."

Et cet état se prolongeait avec des alternatives d'améliorations et de rechutes. En 1824, c'était pire.

Le 12 février 1826, Mgr Lartigue écrit à Mgr Panet: "On dit M. Lajus dangereusement malade; si Dieu disposait de lui, celui qui conviendrait le mieux à cette place, surtout à cause du grand nombre d'Anglais qui y sont, serait M. Gaudin."

Le 16 suivant, le danger étant passé et l'espoir le ranimant, on pensait pour lui à la petite cure de St-Sulpice.

Enfin, en 1830, en présence d'une crise plus persistante, l'évêque lui propose la retraite.

Le 11 février, le malade répond qu'à son regret la modicité de son avoir ne lui permet pas d'accepter cette offre.

Mais le 17 mai suivant, il a pu se rendre à Québec et, sur promesse de recevoir un tiers des revenus décimaux de sa cure, il s'en démet volontiers.

Il s'en alla alors finir sa carrière à l'hôpital des Trois-Rivières, où il décéda, le 5 janvier 1836, à l'âge de 54 ans.

Les Prévoyants du Canada

Conseil de surveillance

Québec, 19 février.—Le Conseil de Surveillance des Prévoyants du Canada a eu sa réunion annuelle la semaine dernière sous la présidence de Monsieur Roméo Langlais. Les autres membres présents étaient: Monsieur l'abbé Léon Verschelden de Montréal, Messieurs J.A. Marier, Alfred Savard de Québec et Monsieur Rodolphe Marcotte de St-Georges-de-Beauce.

Messieurs Marier et Savard avaient assisté au comptage des valeurs dans les voûtes par les Vérificateurs. Tout a été trouvé en parfait ordre et les rapports sur les opérations de 1923 sont complets et excellents. L'on a adressé des félicitations à l'Administration pour le beau succès remporté par les Prévoyants du Canada durant l'année qui vient de finir.

NOUVELLE POLICE D'ASSURANCE

La Mutual Life Assurance Company of Canada a non-seulement augmenté sa cédule de dividendes pour cette année; mais elle émet actuellement une nouvelle police mentionnant les prêts, valeurs de rachat et de non-déchéance, au bout de deux ans, au lieu de trois ans comme auparavant. Cette Compagnie a aussi réduit ses taux pour les polices sans profit toute correspondance strictement confidentielle. On demande un Gérant pour ce district, et des Agents locaux. S'adresser pour Agence ou tau:

C. W. KNIGHT, Organisateur d'Agences 305 Bâtisse McGill, Montréal.

PETITES ANNONCES

Hommes et femmes peuvent faire de gros profits en vendant les Produits de Qualité Rawleigh dans la ville de St-Hyacinthe. Expérience pas nécessaire. La plus grande compagnie vous enseigne les méthodes pour réussir et vous donne le plus d'aide et coopération. Donnez âge, occupation, références. W.T. Rawleigh Co. Ltd., Montréal, ct3031

COUTURIERE fera de la couture dans lingerie de toutes sortes, à très bon marché. S'adresser à 104 rue Raymond.

A LOUER.—A quelqu'un désirant se retirer du centre de la ville, ou encore chercherait une place de santé, jolie maison, rue Bourdages, avec ou sans dépendances. S'adresser au Couvent St-Joseph.

A VENDRE.— Bonne maison de deux logis, No. 39 rue Girouard. Tout près de la manufacture Casavant Frères. Prix \$2500.00 S'adresser à l'abbé E. Lagacé, St-Hugues.

A VENDRE.—Un chien White Silk Toy Puddle, (chien de laine blanc), pèse 6 lbs, âgé de trois ans. S'adresser au 3ème, 14, rue Desaulles.

ON DEMANDE un sténographe bilingue compétent et un commis de bureau ayant de l'expérience dans la comptabilité. S'adresser à la Cie Omega, St-Hyacinthe.

SIX LOGEMENTS à louer pour le mois de mai. EUG. BENOIT, 90 rue Sainte-Anne

MACHINE A SABLER.—M's tant dernièrement procuré une machine à sabler les planchers, j'invoie cordialement les personnes qui seraient des travaux de ce genre à faire exécuter, de bien vouloir me les confier, leur assurant d'avance une entière satisfaction. E.A. GENDRON, 244 rue Cascade

PROPRIÉTÉ A VENDRE OU A LOUER Ancienne propriété de M. J. Arthur Séguin de l'autre côté de la rivière. 12 arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. Vaillancourt, 92 rue Beaudry, Montréal, Tél. Est 4568.

ON DEMANDE argent à emprunter, de \$1000 à \$10,000 à 7%. Premier hypothèque sur construction neuve. Aussi à vendre, deux soldes de prix de vente avec garanti de faire valoir, portant intérêt à 7% payable semi-annuellement. Pour plus de renseignements s'adresser à A.C. au Courrier de St-Hyacinthe, ou à E. Blanchard, 242 St-Hubert, Montréal.

A LOUER. — Logis de quatre, cinq et six appartements situés sur les rues Cascades et St-Dominique. S'adresser au No. 28 rue Bourdages.

La Prévoyance Compagnie d'Assurances Incendie Responsabilité Automobiles Garantie Accidents et Maladies Bris de Glaces 189, rue St-Jacques -- Montréal Tél. 4310-11-12-13 J. C. GAGNE, Directeur-Gérant.

Vous y regagnez toujours en Payant pour la qualité Quoique vous coûtant un peu plus cher à chaque fois que vous faites l'achat d'un article de qualité, à la longue vous apercevez que vous effectuez une économie en payant pour la qualité supérieure de cet article, et cette économie est remarquable spécialement dans l'achat d'appareils électriques, là où une personne peut si facilement être trompée. Par exemple, si vous achetez un poêle électrique, une balayeuse, ou une machine à laver électrique, vous recevez en retour pour votre déboursé des articles qui dureront jusqu'à la fin de vos jours, vous rendant un service des plus fiables, et cela le plus économiquement possible. Ces facteurs proviennent d'un bon modèle, de matériaux choisis, d'exactitude de manufacture et d'assemblage soigneux. En d'autres termes, ces facteurs sont retrouvables dans la qualité de construction de ces articles. Toutes les qualités plus haut mentionnées accompagnent tout article que vous achetez de la Southern Canada Power Company, car nous ne vendons que des lignes d'une haute renommée nationale. Southern Canada Power Company Limited

Painkiller EN HIVER ARRÊTE LE FRISSON CASSE LES RHUMES ET AINSI EMPÊCHE LA BRONCHITE LA GRIPPE LA PNEUMONIE LE PERRY DAVID PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

La Compagnie Manufacturière F.-X. Bertrand SAINT-HYACINTHE FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES. Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à Bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Gréments de moulin à scie, Déglineuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouveteurs, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines.) Borne fontaines. Valves et tuyaux d'aqueduc. Engrenage, Pompes, ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et Engins à gasoline. . . .